



Sommaire

COMPTES RENDUS DE L'A.G. ET DU C.A. DE L'ANEF.	1
ENSEIGNEMENTS	7
DOSSIER « ÉGALITÉ DES CHANCES »	27
COLLOQUES	53
Comptes rendus	53
Colloques à venir	66
APPELS À COMMUNICATIONS	85
RÉSEAUX	89
PUBLICATIONS ET SOUTENANCES DES MEMBRES DE L'ANEF	95
LIVRES	99
Comptes rendus	99
Parutions	114
REVUES	119
BULLETINS DE COMMANDE	121
STATUTS	123
ADHÉSION, ABONNEMENT	125



*Comptes rendus
de l'A.G.
et du C.A.*

*Compte rendu de l'A.G.
du 7 juin 2001 à Paris VII-Jussieu*

Depuis 1994, l'ANEF organise vers le mois de juin une journée sur une question d'actualité. Cette année, les questions d'actualité n'ont pas manqué; nous avons songé aux violences, par exemple. Mais le C.A. de l'ANEF n'a pas été à même de trouver le temps et les forces nécessaires pour en permettre l'organisation. Ceci est indéniablement dû à la multiplicité d'initiatives, notamment le projet de réseau interdisciplinaire et interuniversitaire sur le genre. Une partie du C.A. et nombre des adhérentes de l'ANEF se sont trouvées engagées dans ces initiatives.

Dans le même temps, suite à la convention interministérielle de février 2000 sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans le système éducatif (voir Bulletin de l'ANEF n° 32, printemps 2000), plusieurs actions sur ce thème ont eu lieu, en particulier une journée à l'université de Lille III, le 5 février 2001, sur « l'égalité des chances entre les femmes et les hommes à l'université » et une journée de travail organisée par la Direction de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation nationale à Paris le 16 mai.

Inutile de dire que ces actions prennent, en dehors de ces journées ponctuelles, beaucoup de temps en amont.

Rapport financier : voté à l'unanimité

Rapport d'activités :

LA COMMISSION PUBLICATIONS
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU FÉMINISME :

Quatre publications cette année, et trois livres en projet.

LA COMMISSION BULLETIN

L'annuaire a été une tâche difficile, que nous ne renouvelerons sans doute pas (sauf version électronique sur notre site web. La publication des bulletins ne pose pas de problème particulier.

COMMISSION « INTERNATIONAL »

Nous n'intervenons pas assez à ce niveau. Néanmoins, six Françaises sont allées au Colloque sur le Genre qui s'est tenu à Bologne, en septembre 2000, où il y avait beaucoup de femmes du Nord, dont de nombreuses jeunes. Il semble que notre problème soit l'absence de jeunes chercheuses féministes, non pas seulement en France, mais dans toutes ces manifestations où elles ne peuvent se rendre, par manque de moyens essentiellement.

COMMISSION UNIVERSITÉS

Elle a été centrée cette année sur la mise sur pied du Réseau et les réponses à apporter aux sollicitations du ministère. Cf. plus loin le détail de ces deux points.

L'AVENIR :

Le 3^e Colloque sur la Recherche féministe dans la francophonie (après Québec et Dakar) se tiendra à Toulouse début juillet

2002. La journée de l'ANEF se tiendra peut-être à ce moment-là, à Toulouse. Deux sujets ont été proposés : une réflexion sur la définition actuelle du féminisme, et une sur l'utilisation actuelle de « genre ».

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité : 13 présentes et 21 procurations (5 arrivées plus tard).

Compte rendu du C.A. du 8 juin 2001, Paris

Présentes : Nicole Décuré, Michèle Ferrand, Annik Houel, Nicky Le Feuvre, Brigitte Lhomond, Nicole Mosconi, Françoise Picq, Hélène Rouch.

Invitée : Erika Flahault

▲ Le 3^e Colloque sur la Recherche féministe dans la francophonie se tiendra à Toulouse. Une première information version provisoire est incluse dans ce bulletin.

▲ Côté international, il serait intéressant d'inscrire le maximum d'universités à l'AOIFE. C'est une question à inclure dans les contrats qui vont être passés dans chaque université, sinon pourquoi pas avec l'aide (financière) du Réseau.

Dans le cadre du 5^e PCRD (Programme Cadre de Recherche et Développement, Commission Européenne DG XII) un projet comparatif sur le devenir des étudiant-e-s des filières universitaires Études féministes est en cours.

Un autre projet est en cours sur les carrières des femmes dans les universités européennes. L'équipe Simone-SAGESSE participe à ces deux projets.

▲ La journée d'études École et inégalités de sexe (décembre 1999) va être publiée et envoyée aux adhérentes. Des vacances seront engagées pour ce faire, sous la responsabilité d'Annik Houel. A prévoir pour juillet 2002 dernier délai.

▲ Suite à la convention interministérielle de février 2000 sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans le système éducatif, deux journées ont eu lieu sur « l'égalité des chances entre les femmes et les hommes à l'université », une à Lille III, le 5 février 2001, et une organisée par la Direction de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation nationale à Paris le 16 mai (cf. le compte rendu par Nicky Le Feuvre de cette journée).

La suivante va avoir lieu le 2 juillet.

Le CA décide que Françoise Picq représentera l'ANEF au groupe de travail « Enseignements sur le genre », Nicole Mosconi au groupe « IUFM », Nicky Le Feuvre au groupe « Universités d'été », Annik Houel (puis Laurence Tain) au groupe « Recherche et 3^e cycle », en lien avec le groupe « Inventaire et exploitation des données statistiques », où va aller Laurence Tain.

Quant au fléchage des postes en Études féministes, ainsi que des allocations de recherche, le C.A. pense qu'il faudrait revenir à ces fléchages et demander à ce que ce soit pris en compte par le ministère, et donc par les universités dans les contrats quadriennaux, ainsi qu'en IUFM (surtout dans les IUFM). Cette demande est à poser dans les commissions IUFM et Enseignements sur le genre. Il faut aussi repenser les demandes de DEA, qui seraient la base logique sur laquelle pourraient s'appuyer ces demandes de postes fléchés.

Une demande de création d'un Groupe sur le harcèlement sexuel dans les universités et les organismes de recherche sera portée par Dominique Fougeyrollas.

Par ailleurs, Hélène Rouch participe aux réunions organisées par la Mission Parité en sciences et technologie (ministère de la Recherche et de la Technologie). Cf. son compte rendu.

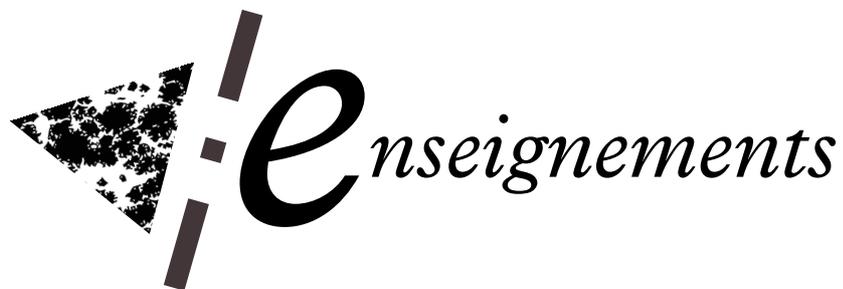
▲ La mise à jour de la brochure Études féministes est en cours, il faudrait des vacances pour en assurer le suivi. Le C.A. envisage de payer des vacances pour ce travail. A prévoir pour juillet 2002 dernier délai.

▲ Le Site web de l'ANEF.

Il est bien fait. On cherche un hébergement autonome. On va mettre en archives les sommaires des numéros spéciaux non épuisés et en entier les numéros épuisés ainsi que les anciens bulletins (dont on a une copie informatisée) en entier.

▲ Le réseau interdisciplinaire et inter universitaire sur le genre. L'ANEF donnera des informations régulières sur ses activités.

Une réunion a eu lieu le 9 juin 2001, dont le compte rendu sera publié dans le prochain bulletin. En attendant, cf. le compte rendu de l'A.G. du 13 janvier 2001.



Paris X- Nanterre

LICENCE-MA⁹TRISE D HISTOIRE

Séminaires de Nicole Edelman (2000-2001)

Bâtiment D. Tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30 (sous réserve)

1^{er} SEMESTRE :

(A1 653 UE 33) :

Femmes, féminisme et politique de la fin du XVIII^e siècle aux années 1860-1870 au XIX^e siècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis

Nous étudierons la manière dont la démocratie libérale s'est construite au XIX^e siècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis en mettant au jour les enjeux de pouvoir que masque l'exclusion des femmes du politique. Nous interrogerons ainsi les différents modèles de représentation politique, analysant le rôle des femmes dans la société que perpétue les représentations que l'époque fait déjà peser sur elles.

L'histoire du féminisme dans ces pays sera un des fils directeurs du séminaire tout comme la manière dont l'individu-femme a été conçu.

Bibliographie (pour une approche du sujet) :

- G. Duby, M. Perrot, Histoire des femmes en Occident, t. 4, Plon.
- Sarah M. Evans, Les Américaines, histoire des femmes aux États-Unis, Belin.
- Jane Rendall, The origins of modern feminism, Women in Britain, France and the United States, 1780-1860, MacMillan publishers LTD.
- M. Riot-Sarcey, La démocratie à l'épreuve des femmes, Albin Michel.

2^e SEMESTRE :

(A1 654 UE 34) :

Femmes, féminisme et politique des années 1860-1870 au début du xx^e siècle en France, Grande-Bretagne et États-Unis

Ce séminaire cherchera à comprendre le maintien des femmes à l'écart du politique, en France, malgré la proclamation de la III^e République et des libertés essentielles pour les hommes, aux États-Unis après la guerre civile et la fin de l'esclavage, en Grande-Bretagne malgré l'accession au suffrage d'un nombre d'hommes de plus en plus grand. Les effets différents de la Grande Guerre sur le droit des femmes dans les trois pays seront ensuite analysés. L'ensemble du séminaire sera toujours centré sur une histoire du féminisme pendant ces années et sur l'examen des multiples luttes des femmes pour obtenir une égalité tant civique que civile. Il analysera ainsi la continuation de la construction de la différence sociale entre hommes et femmes dans les trois démocraties.

Bibliographie (pour une approche du sujet) :

- Ch. Bard, Les femmes dans la société française du xx^e siècle, Colin.

- G. Duby, M. Perrot, Histoire des femmes en Occident, t. 5, Plon.
- E. Flexner, Century of struggle, the Woman's Rights Movement in the United States, Harvard Paperback.

Paris X- Nanterre

D PARTEMENT DES SCIENCES DE L EDUCATION

Séminaires et cours de Nicole Mosconi

Cours de licence-maîtrise : D 2658

Rapports sociaux de sexe en éducation et formation

Séminaire de maîtrise «Initiation à la recherche » :

Mixité, savoirs, rapports sociaux de sexe

Séminaire de DEA :

Savoirs et rapport au savoir - rapports sociaux de sexe

Université de Toulouse-Le Mirail

Les études féministes à l'Université de Toulouse-Le Mirail

Année universitaire 2001-2002

Après l'attribution d'un premier poste en 1984, l'Université de Toulouse-Le Mirail est, depuis 1991, le seul établissement d'enseignement supérieur en France à bénéficier de deux postes fléchés en études féministes (en histoire et en sociologie). Autour de ces deux postes et grâce aux activités interdisciplinaires de l'équipe d'accueil doctoral (EA 3053) Simone-SAGESSE (Savoirs, genre et rapports sociaux de sexe), nous sommes en mesure de proposer un ensemble de cours qui favorisent la prise en compte

de la dimension sexuée de la réalité sociale d'un point de vue anthropologique, historique, sociologique, politique et économique.

Les étudiantes et étudiants, intéressé-e-s par des démarches et des lectures transversales des champs scientifiques selon la problématique des rapports sociaux de sexes peuvent suivre les enseignements qui leur sont proposés dans différentes UFR et ceci au niveau des trois cycles universitaires. La possibilité existe donc d'organiser un parcours interdisciplinaire à partir des questions innovantes soulevées par cette perspective.

Dans la présentation qui suit, les modules suivis d'un (*) sont également dispensés par le Service d'enseignement à distance (SED) de l'UTM.

Inscriptions et informations complémentaires :

Les inscriptions ont lieu en début d'année dans les UFR indiquées par le code de chaque module. Pour plus de renseignements sur le contenu des enseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de l'Équipe Simone-SAGESSE.

Par ailleurs, l'Équipe organise des échanges SOCRATES pour les étudiants et étudiantes de maîtrise. Les séjours d'étude (d'une durée de 3 à 9 mois) ont lieu avec nos partenaires dans les établissements universitaires de SUNDERLAND (Royaume-Uni) GRENADE (Espagne), BERGEN (Norvège), LISBONNE et COIMBRA (Portugal) et HELSINKI (Finlande). Pour plus de renseignements, prendre contact avec Nicky Le Feuvre (E-mail : lefeuvre@univ-tlse2.fr).

NIVEAU DEUG

04 SOC 10 : Production et reproduction sociales (*)

(voir Secrétariat de sociologie pour les jours et horaires)

Module d'introduction à l'analyse des rapports sociaux en 1^{re} année du DEUG de sociologie. Cet enseignement apporte des

éléments d'appréhension des rapports sociaux de sexe dans les sociétés occidentales contemporaines.

Responsable : Daniel Welzer-Lang

06 SOC 10 : Méthodologies sociologiques I (*)

(voir Secrétariat de sociologie pour les jours et horaires)

Initiation à la méthodologie sociologique (observation de terrain et entretiens biographiques) par le biais de l'analyse des rapports sociaux de sexe.

Responsable : Daniel Welzer-Lang

OP ECO 23 : Socio-économie de la famille (*)

(voir Secrétariat d'économie pour les jours et horaires)

Étude des relations entre système économique et structures familiales (développement du salariat et division du travail entre hommes et femmes) aux XIX^e et XX^e siècles.

Responsable : Jacqueline Martin

OP HIS 20 : Femmes, Histoire, Sociétés, Culture I (*)

(voir Secrétariat d'histoire pour les jours et horaires)

Histoire des femmes aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Responsables : Djamila Amrane et Sylvie Chaperon

**LV ANG 25 : Anglais pour non-spécialistes, lecture/traduction
Rapport sociaux de sexe : analyse de textes anglo-saxons.**

1^{er} semestre : groupe 13, jeudi 10 h 30-12 h 30, salle 1090

2^e semestre : groupe 1, vendredi 14 h 00-16 h 00, salle 1090

Responsable : Judith Ezekiel

NIVEAU LICENCE

OP SOC 33 : Module européen " Femmes en Europe " (*)

(le mardi, 1^{er} et 2^e semestres, 16 h 00-18 h 00, salle 683)

Module européen consacré à l'analyse comparative de la situation des femmes en Europe – éducation, emploi, familles, religion, mobilités, sexualités.

Responsables : Nicky Le Feuvre et Marlène Albert-Llorca

Cours également disponible (anglais, français, espagnol) sur Internet : <http://www.helsinki.fi/science/xantippa/wee/wee1.html>

20 HIS 3D : Femmes, Histoire, Sociétés, Culture II

(voir Secrétariat d'histoire pour les jours et horaires)

Histoire des femmes aux XIX^e et XX^e siècles.

Responsables : Djamilia Amrane et Sylvie Chaperon

20 SOC 30F : Option Sociologie des rapports sociaux de sexe (*)

(le mercredi, 1^{er} et 2^e semestres, 16 h 00-18 h 00, salle 683)

Introduction aux analyses théoriques des catégories et rapports sociaux de sexe, à partir de l'étude des textes « fondateurs » et des travaux contemporains de ce champ et de l'élaboration d'un dossier de recherche individuel ou collectif.

Responsables : Nicky Le Feuvre et Daniel Welzer-Lang

NIVEAU MAÎTRISE

40 SOC 42 : Seminaire Sociologie des rapports sociaux de sexe

(le mardi, 1^{er} et 2^e semestres, 10 h 30-12 h 30, salle AR34)

Approfondissement des analyses sociologiques du genre dans divers champs du social – préparation d'un mémoire de maîtrise.

Responsables : Nicky Le Feuvre, Annie Rieu, Daniel Welzer-Lang

40 HIS 41 : Seminaire Femmes, Histoire et Genre

(voir Secrétariat d'histoire pour les jours et horaires)

Concepts, méthodes et problématiques de la recherche féministe en Histoire – préparation d'un mémoire de maîtrise.

Responsables : Djamilia Amrane, Agnès Fine et Sylvie Chaperon

NIVEAU 3^e CYCLE : DEA OU DOCTORAT**DEA de sociologie : Séminaire " Sociologie des rapports sociaux de sexe "**

(voir Secrétariat de sociologie pour les jours et horaires)

Élaboration d'un projet de thèse dans la problématique des rapports sociaux de sexe

Responsables : Daniel Welzer-Lang et Nicky Le Feuvre

Le séminaire de DEA de sociologie, animé par Daniel Welzer-Lang et Nicky Le Feuvre (Équipe Simone-Sagesse), est ouvert à tous ceux et celles (DEA/Thèse de sociologie), qui travaillent la problématique des rapports sociaux de sexe, des rapports entre sexe et genre, la construction sociale des sexualités, des identités sexuelles et du genre. L'objectif du séminaire en 2001-2002 consiste à ouvrir un dialogue entre les doctorant-e-s de l'Équipe adoptant une problématique des rapports sociaux de sexe et des collègues travaillant sur des champs thématiques qui leur sont proches. Les séances ont lieu une fois par mois, de novembre à avril à la Maison de la recherche (calendrier à préciser en septembre)

Institut d'études doctorales : Séminaire " Identités de sexe et de genre "

(voir Secrétariat de l'IED pour les jours et horaires)

Conférences proposées tout au long de l'année dans le cadre des 3 écoles doctorales

Thème pour 2001-2002 : " Corps, procréation et sexualité II "

Responsables : Marlène Albert-Llorca et Agnès Fine

DESS " Politiques sociales et rapports sociaux hommes-femmes "

Les étudiant-e-s titulaires d'une maîtrise en sciences humaines et sociales, ainsi que les personnes ayant un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle dans le champ de l'action sociale

(validation des acquis professionnels), peuvent candidater à ce DESS. Cette formation professionnelle, d'une durée de 12 mois, comporte un stage pratique de 14 semaines dans le domaine de l'action sociale et s'articule autour de 4 modules et d'un projet de professionnalisation :

Module 1 : Politiques sociales et rapports sociaux de sexe (coeff. 2)

Module 2 : Santé, familles, sexualités (coeff. 2)

Module 3 : Insertion, travail, emploi (coeff. 2)

Module 4 : Espaces, territoires, logement (coeff. 2)

Projet de professionnalisation (coeff. 1)

Rapport de stage + soutenance. (coeff. 3)

Les dossiers de candidature au DESS (CV, lettre de motivation + photocopie des diplômes, et/ou attestations d'emplois) doivent être adressés au secrétariat du DESS : C/o Cathy Brisson, IUP de Sociologie, UFR SES, Université de Toulouse-Le Mirail, F - 31058 Toulouse Cedex 1, avant le 10 septembre 2001.

Indépendamment des enseignements, l'Équipe Simone organise une série de conférences publiques, qui se déroulent une fois par mois de 18 h 00 à 20 h 00 à la Bourse du Travail, place Saint Sernin, 31000 Toulouse. Le calendrier des conférences 2001-2002 sera disponible en septembre 2001.

Équipe Simone-SAGESSE

(Savoirs, genre et rapports sociaux de sexe)

Maison de la Recherche - Bureau A 414

Université de Toulouse-Le Mirail

F - 31058 Toulouse Cedex 1

Téléphone : (+33) 05 61 50 43 94

Fax : (+33) 05 61 50 37 08

E-mail : simone@univ-tlse2.fr

Internet : <http://www.univ-tlse2.fr>

Université Lumière-Lyon 2

Pour tout contact : Le CLEF, Centre Lyonnais d'Études Féministes, qui est un centre de documentation et de recherches, et bibliothèque de prêt, ouvert à tous et à toutes, étudiant-e-s et enseignant-e-s chercheurs.

Les permanences sont les lundis 15 h-17 h et les mardis 15 h-18 h, salle 226 K (Institut de psychologie), tél : 04 78 77 24 84.

PREMIER CYCLE

Sexe et genre

U.V. de découverte, 1^{re} année

1^{er} SEMESTRE

Cours magistral

Sexe, travail et parentalité

Annick MARNAS (sociologie)

L'activité professionnelle sera étudiée en lien avec le niveau de formation, la situation matrimoniale, le nombre d'enfants des hommes et des femmes, toutes choses qui conditionnent différemment leur taux d'activité.

Validation du CM : examen écrit et 3 TD à prendre dans ces modules (validations des TD : exposés et/ou examens sur table en fin de semestre)

1. Le féminisme américain

Colette COLOMB-BOUREAU (civilisation américaine)

Cet enseignement se propose d'étudier des textes et des documents illustrant l'histoire du mouvement féministe américain au XIX^e siècle. Il montrera les prolongements politiques, sociaux et culturels de ce passé jusque dans les événements de l'actualité la plus récente. En particulier, il s'attachera à comprendre comment

émerge une conception nouvelle de l'égalité à travers l'étude de cas spécifiques (NOW, Equal Rights Amendment, Affirmative Action, abortion, sexual harassment, political correctness...)

L'enseignement se fera en français, mais les textes étudiés seront en anglais. Une bonne compréhension de l'anglais écrit est donc exigée.

Contrôle : commentaire de texte, en anglais ou en français (au choix de l'étudiant, durée 2 heures).

2. Enjeux de la procréation

Laurence TAIN (sociologie démographique)

On étudiera les calendriers de la procréation pour chaque sexe (planification des naissances, etc.) et les enjeux démographiques sous-jacents, en prenant l'exemple particulier de la procréation médicalement assistée.

Validation : exposés ou fiches de lectures.

3. Femmes, pouvoir et politique

Michèle BACOT-DECRIAUD (Institut d'études politiques)

Ce thème doit permettre d'étudier comment les femmes sont devenues des citoyennes, par une approche socio-politique. C'est à la fois le problème de l'obtention du droit de vote et de l'éligibilité mais aussi des comportements et représentations des femmes en politique. Il s'agira de montrer comment le droit de participer à la vie politique a été difficilement conquis et comment il reste encore sous-exploité. On verra comment on est passé de la « mort civile » des femmes au droit de suffrage avec la mise en évidence des représentations liant pouvoir politique et exercice de la puissance masculine, ainsi qu'une certaine idée de la femme, et la présentation des arguments avancés contre l'émancipation politique des femmes (influence de l'Église, incompatibilité entre l'accès des femmes à la vie politique et leur mission dans la famille, inaptitude par « nature » à la vie politique, manque de maturité politique, indifférence à la vie politique.)

On verra aussi comment les femmes ont changé dans la manifestation et l'expression de leur vote et comment elles se heurtent à des réticences de la classe politique : la mixité des institutions n'étant pas toujours véritablement acceptée ni par les acteurs, ni par les observateurs de la vie politique.

4. F minin/masculin dans la littérature

Merete STISTRUP JENSEN (littérature)

L'écriture comme ses alentours - critique littéraire (extraits de presse), commentaires, entretiens et réflexions des écrivains sur leur travail de création - forment des matériaux propices à l'étude des représentations de la différence des sexes. Ces représentations connaissent, bien sûr, des modifications historiques importantes.

Dans un premier temps, on situera la problématique (thèmes, discours genres) dans la perspective de l'histoire littéraire à travers quelques ouvrages-clefs, du côté de la littérature comme du côté de la critique.

Dans un deuxième temps, un ensemble de textes littéraires du ^{xx}e siècle sera étudié. Le dialogue romanesque sera l'objet d'un intérêt particulier, tant par rapport à la répartition traditionnelle des rôles sexuels dans la conversation que par leur mise en question, par exemple dans certains textes récents. On abordera de façon secondaire la réception concernant les œuvres.

5. Rites d institution et sexuation en Afrique

Odile JOURNET (ethnologie)

Dans toutes les sociétés, le sexe, donnée de nature, est l'objet d'une élaboration sociale. De la naissance à l'allaitement et au sevrage, les pratiques sociales sont différenciées selon les sexes. Ce processus de sexuation, objet d'un contrôle social permanent, est renforcé par des rites spécifiques instituant entre les sexes une séparation posée comme radicale en Afrique. Les ressources imaginaires (contes) et symboliques (mythes, croyances religieuses) fondent ce qui peut être nommé un système.

6. Discours médicaux, contre le social des corps et rapport aux modèles

Christine DURIF-BRUCKERT (psychologie)

Approche psycho-sociologique et anthropologique.

Nous aborderons les modalités contemporaines du contrôle social (stratégies, diffusion, finalités) essentiellement par le biais du discours médical, en pointant plus particulièrement quelques aspects :

– des mécanismes du pouvoir médical et des savoirs scientifiques, ainsi que l'idéologie qu'ils véhiculent vis-à-vis du corps, de la santé, de la sexualité des femmes ;

– des relations souvent complexes qui s'établissent entre ce qui est défini, formulé et imposé socialement, et les réactions individuelles, des femmes principalement, au modèle légitime (formes et degrés de résistance, d'adhésion ou de soumission).

Nous prendrons plus particulièrement comme domaines d'analyse les discours sur la diététique, les formes du corps, la reproduction (maternité, contraception, avortement), et travaillerons plus précisément sur les notions de normes et modèles, ainsi que sur la question de l'articulation entre représentations sociales et individuelles.

7. Travail des femmes et protection sociale au xx^e siècle

Michelle ZANCARINI-FOURNEL (histoire)

Cette UE se propose de voir, avec le regard de l'histoire, comment les questions du travail, des familles et de l'intervention de l'Etat dans le privé par le biais de la protection sociale se sont progressivement imbriquées à partir de la fin du xix^e siècle. L'UE consistera en des travaux d'étudiants/tes sur des commentaires de textes et d'images et des exposés sur des thèmes définis à chaque cours, conclus par une synthèse de l'enseignante. L'évaluation du travail se fera par un exposé oral ou un dossier écrit et un devoir sur table.

8. Femmes et soci t s ouvri res

Claire BERTHET (histoire)

À partir de textes et de divers documents historiques (statistiques, iconographie, littérature, etc.), nous essayerons d'analyser la place/les places des femmes dans les sociétés et sociabilités ouvrières, plus précisément dans le monde du travail et dans la sphère hors travail, en établissant une chronologie qui suit les principales phases de l'industrialisation de l'Europe occidentale, depuis les débuts de la révolution industrielle jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

On tentera de ce fait d'apporter des repères chronologiques ainsi qu'une approche des différents types de documents historiques et des méthodes de l'étude historique.

UV OPTIONNELLES EN LETTRES

2^e ANN E DU DEUG DE LETTRES MODERNES

(Faculté des lettres)

Féminin/masculin

F minin/masculin 1 – option DEUG de lettres, 1^{er} semestre

Enseignante : Merete Stistrup Jensen

Horaire : 24 h

Objectifs et méthodes : ce cours se propose d'étudier la problématique du féminin et du masculin dans les œuvres littéraires françaises et étrangères. Seront abordés les mythes et les représentations de la différence des sexes, les questions de l'énonciation liées au statut des voix narratives.

Programme : A travers trois contes fantastiques qui forment quelque peu des autoportraits de leurs auteurs, on étudiera ce genre littéraire aux confins de l'étrange et du merveilleux, du roman d'apprentissage et de la satire sociale.

Textes : E.T.A. Hoffmann, Le Chat Murr (dans Contes fantastiques III, GF Flammarion) ; George Sand, Le Secrétaire intime

(Editions de l'Aurore) ; Karen Blixen, Les Rêveurs (dans Sept contes gothiques, le Livre de Poche)

Contrôle de connaissances :

Étudiants assidus : un exposé oral ou écrit (coef. 1) ; une épreuve écrite finale en 2 heures (coef. 1).

Dispensés d'assuidité et 2^e session : une épreuve écrite en 2 heures.

UV OPTIONNELLES EN PSYCHOLOGIE 2^e ANN E DU DEUG DE PSYCHOLOGIE

(Institut de psychologie)

Sexualit et sexuation

Patricia MERCADER

(1^{er} semestre, 24 heures)

La sexualité (comme catégorie conceptuelle et comme ensemble de pratiques) et la différenciation entre homme et femme s'articulent aussi bien dans les pratiques et les discours sociaux que dans le parcours singulier des sujets humains. Nous étudierons cette articulation dans la perspective du développement de l'enfant, en partant des moments les plus archaïques et des pathologies de l'identité, pour terminer sur les développements adultes.

Nous évoquerons donc successivement :

- l'assignation du sexe et ses troubles (intersexualité),
- le noyau de l'identité sexuelle et sa pathologie type (transsexualisme),
- la problématique phallique comme précurseur de la différenciation adulte des sexes,
- l'articulation de la différence des sexes et de la différence des générations dans l'Œdipe masculin et féminin,
- la problématique perverse,
- le choix d'objet homosexuel,
- le choix du conjoint et la problématique de l'amour,
- la typologie et l'évolution du couple,

- certaines formes pathologiques du lien amoureux (violences conjugales et crime passionnel),
- le désir d'enfant.

Validation : examen final sur table sous la forme d'une étude de cas.

Les premières femmes psychanalystes et Freud

Annik HOUEL

(1^{er} semestre, 24 heures)

À partir des écrits des premières femmes psychanalystes disciples de Freud, on verra les enjeux théoriques qu'elles ont pu soulever sur la théorie de la sexualité féminine telle que Freud l'avait comprise. Leurs écrits théoriques mais aussi leurs autobiographies nous aidera à comprendre les obstacles qu'elles ont pu rencontrer, obstacles extérieurs certes mais aussi internes, sous la forme de sujets qui leur sont restés difficiles d'accès, telle la relation mère-fille.

Il s'agira d'étudier les textes d'Helen Deutsch, de Marie Bonaparte, d'Anna Freud, de Lou Andréas Salomé, de Karen Horney et de Mélanie Klein. Puis d'étudier quelles sont les pistes actuelles de recherche empruntées par les psychanalystes contemporaines (Luce Irigaray, Janine Chasseguet-Smirgel, etc.).

Validation : examen final sur table (question de cours).

DEUXIÈME CYCLE — LICENCE DE LETTRES

(Faculté des lettres)

C1. F minin/Masculin

(48 heures de TD, annuel)

René-Pierre COLIN, Colette COLLOMB-BOUREAU

Les textes américains seront étudiés en traduction française, mais la connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

Objectifs et méthodes : dans la continuité du C1 « Femmes et Littérature », étudier l'inscription et la représentation des femmes et de la différence des sexes dans des œuvres littéraires des XIX^e et XX^e siècles. L'accent est mis sur la dimension historique et l'approche théorique.

On étudiera la manière dont l'écriture romanesque ou théâtrale distribue les rôles féminins et masculins, représente les rapports de pouvoir, les contraintes et les rituels d'une société rigide, invente des mises en perspective, des récits et des figures de distanciation.

Programme :

1. (René-Pierre Colin) : Une vie de Maupassant et d'Ibsen, La maison de poupée.

2. (Colette COLLOMB-BOUREAU) : Les femmes dans l'espace social américain à la fin du XIX^e siècle : Henry James, Les Bostonniennes (Folio) ; Edith Wharton, Le temps de l'innocence (Garnier-Flammarion).

Contrôle des connaissances :

Un écrit sur une partie du programme ; un oral sur l'autre partie. L'UV n'est pas conseillée aux étudiants dispensés d'assiduité.

MA^oTRISE DE LETTRES

C2. Masculin/F minin

UV ouverte aux étudiants de lettres, sciences du langage, histoire et anglais.

Merete STRISTRUP JENSEN

(48 heures)

Objectifs et méthodes : étude de la place des femmes (comme personnages, écrivains, lectrices, etc.) et des représentations du

masculin et du féminin, ainsi que de leur évolution, dans des œuvres littéraires françaises et étrangères (principalement des XIX^e et XX^e siècles.) La réflexion met l'accent sur la dimension historique et sur les différentes approches théoriques comparées.

Programme : **Sorcières**

Dans le monde moderne où on ne brûle plus les sorcières, elles continuent à exercer une fascination et à incarner pour les imaginaires les pouvoirs et les menaces du féminin. Dans l'étude des romans du programme et de l'ouvrage de Michelet, on s'attachera à la représentation de la sorcière, à l'ancrage historique (passé révolu ou monde contemporain), aux structures narratives (position de la voix narrative, points de vue, importance de la rumeur), aux figures de l'altérité. Il sera fait appel à d'autres textes littéraires, et à des travaux d'historiens et d'anthropologues, pour éclairer leur analyse.

1. George Sand, *La Petite Fadette*, Garnier-Flammarion ; Barbey d'Aurevilly, *L'Ensorcelée*, Garnier-Flammarion ; Michelet, *La Sorcière*, Garnier-Flammarion (Christine Planté).

2. Elisabeth Gaskell, *La Sorcière de Salem*, José Corti ; Nathaniel Hawthorne, *La Lettre écarlate*, Folio ; August Stringberg, *Une Sorcière*, dans *Tschandala*, Garnier-Flammarion ; Marie N'Diaye, *La Sorcière*, Minuit.

MA^{TRISE} DE PSYCHOLOGIE SOCIALE

Représentations et interiorisation des rôles sexuels dans le monde du travail

Séminaire, UV 48123, TD 1, annuel
Annik HOUEL

Ce TD comportera deux volets :

1. Une approche d'ordre psychanalytique permettra d'aborder les enjeux sexuels tels qu'ils se posent au niveau symbolique, en particulier à partir des travaux d'Eugène Enriquez.

2. Une approche centrée sur ce qui se passe concrètement dans le monde du travail permettra d'aborder les problèmes de santé mentale, pour les hommes et pour les femmes, à partir de leurs modes d'intériorisation des rôles sexuels.

Analyse du cadre et des processus thérapeutiques

Séminaire, UV 48123, TD 1, annuel

Christine DURIF-BRUCKERT

Dans la perspective d'une orientation vers le DESS de psychologie et psychopathologies médicales, nous travaillerons, en nous appuyant sur un matériau ethnologique et clinique :

– d'un part sur les caractéristiques du cadre thérapeutique (en tant qu'espace matériel, institutionnel, psychique, symbolique, etc.), les procédures de prise en charge de la maladie et leurs incidences effectives sur les conduites de maladie et les trajectoires des malades,

– d'autre part sur les mécanismes anthropologiques de l'efficacité thérapeutique et des mécanismes de la guérison.

Les étudiants inscrits dans ce TD effectueront leur recherche en milieu hospitalier ou sur un lieu de soins, auprès des enfants ou des adultes malades : services de prise en charge de pathologies au long cours et/ou chroniques (leucémies, sida, diabète, atteintes cardio-vasculaires, rénales, digestives ou gynécologiques, cancers, greffes, etc.), services de soins palliatifs, maternités, centres de procréations médicalement assistées, centre de traitement de la douleur (à partir de relevés ethnographiques, observations participantes, analyses de situations, recherche-action).

La question de l'amour et les deux sexes

UV 48 124 (24 heures) – 1^{er} semestre

Annik HOUEL

« La composition de l'homme et de la femme montre alors qu'il existe dans le rapport au type de choix d'objet des différences

fondamentales, bien qu'elles ne soient naturellement pas d'une régularité absolue. » (S. FREUD, Pour introduire le narcissisme). Après un rappel des propositions freudiennes sur la question de l'amour, c'est sur l'étude de ces différences fondamentales dans le comportement amoureux et sa pathologie, comme le crime passionnel, que se basera le cours.

Mode de validation : exposés.

Universités de Genève et de Lausanne

DEA TUDES GENRE, 2001-2002

Tél. +41 22 705.89.57 – E-mail : Etudes-Genre@unige.ch
<http://www.unige.ch/etudes-genre/>

Programme des cours :

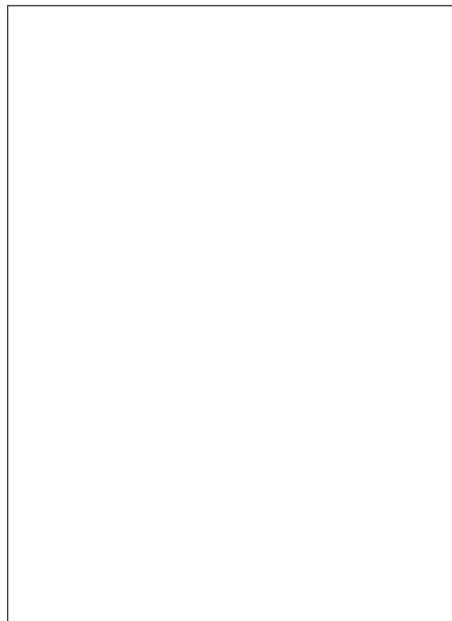
- ▲ Communication entre femmes et hommes
Edith Slembek, maître d'enseignement et de recherche, Lausanne.
- ▲ Femmes en société, fin du Moyen Âge au XIXe siècle
Liliane Mottu, professeure, Genève.
- ▲ Femmes et religions
Isabelle Graesslé, chargée de cours, Genève.
- ▲ Genre et marché du travail
Margaret Maruani, professeure, Paris.
- ▲ Genre et santé
Maryvonne Nicolet Gognalons, chargée de cours, Genève.
- ▲ Les premières femmes psychanalystes et Freud
Annik Houel, professeure, Lyon.
- ▲ Perspectives de genre en éducation
Martine Chaponnière, chargée de cours, Genève.
- ▲ Politiques publiques de l'égalité
Thanh-Huyen Ballmer-Cao, professeure, Genève.

- ▲ Réflexions autour du concept de genre
Patricia Roux, professeure, Lausanne.
- ▲ Représentations littéraires de la féminité
Yasmina Foehr-Janssens, professeure, Genève.
- ▲ Un droit neutre ? Perspectives de genre en droit
Audrey Leuba, professeure, Neuchâtel.



dossier :
ÉGALITÉ DES CHANCES

Photo Nicole Décuré



New York, 17 octobre 2000

Mission Parité en sciences et technologie

(ministère de la Recherche et de la Technologie)

M. Baron, F. Cyrot-Lackmann, B. Godelier-Etlicher, C. Hermann, C. Régnier, J. Peiffer, H. Rouch, L. Schiebinger, se sont réunies, le 15 mai, à l'occasion du passage à Paris de Mme Schiebinger (historienne des sciences américaines) pour une discussion « informelle » sur la prise en compte du « genre » en France autour d'un café.

1. Quelle est la réalité du problème ?

▲ Historique rapide et parcellaire des « études féministes » et de la prise en compte du genre en France. Difficile état des lieux. Seulement cinq postes de maîtres de conférence ont été créés depuis une quinzaine d'années. On constate une relative stagnation de cette problématique depuis dix ans. Il y a donc un réel vide au niveau des recherches scientifiques comme d'un vivier de chercheurs et d'étudiants. Il faut analyser les raisons de cet échec de la problématique du genre et des études féministes en France surtout en ce qui concerne les sciences « dures ».

▲ Problèmes des recensements et des indicateurs du « genre ». Les statistiques citées dans le rapport ETAN auquel a participé Claudine Hermann pour l'Union Européenne ont été établies à partir des données de la Direction de la Prospective et du Développement du ministère de l'Éducation nationale, du CNRS et de l'OST, mais restent fragmentaires et à compléter.

▲ Hélène Rouch enverra à B. Godelier (CSRT) la brochure sur les études féministes de 1995 (en cours de réactualisation) et les annuaires ANEF, révisé en 2000, et celui réalisé pour le Secrétariat du droit des femmes.

2. Françoise Cyrot-Lackmann présente la future « Mission pour la parité en sciences et technologie » (à paraître bientôt au

J.O.). Elle rappelle qu'il faut saisir l'opportunité historique qu'offre la conjonction d'une volonté politique nationale avec la position de l'Union Européenne et ses financements conséquents pour pousser la mise en œuvre de nouvelles pratiques et de nouvelles études sur le genre.

Pour ce faire, dès que la mission sera officielle et les fonds en place, il faut cibler les populations concernées et démultiplier les champs d'action pour toucher et sensibiliser le plus de personnes possible en particulier les responsables.

3 leviers à actionner :

1. Les universités, dans la rédaction et la concrétisation des plans quadriennaux.

2. Le comité de pilotage du CNRS, organisme avec lequel sera signée la première convention avec le ministère sur la parité en science.

3. Les actions spécifiques de la mission : action de communication et d'incitation par le financement en relation avec la Direction de la Recherche du ministère.

▲ Création d'une A.C.I., recherche médicale et biologie de la spécificité féminine, relation avec les essais thérapeutiques des médicaments ; ceci après une étude précise de la situation en France et une comparaison avec d'autres pays .

▲ Réserver des postes de chercheurs associés pour des étranger-e s chercheur-e-s sur le genre.

▲ Appel à proposition pour le financement de projets de recherche pluridisciplinaire associant par exemple histoire des sciences et études de genre, de même pour la biologie, la physique et les mathématiques.

▲ Financement d'écoles doctorales en relation avec la MSU.

▲ Aide à la publication et à la traduction d'ouvrages scientifiques sur le genre, les femmes et la science, l'histoire des sciences, etc.

▲ Sensibiliser les institutions pédagogiques appartenant à la francophonie (AUPELF-UREF).

▲ S'inspirer d'expériences étrangères (Québec).

▲ Soutenir toutes les formes de co-publication, co-édition, co-production pour créer un matériel audiovisuel et informatique sur le genre en science (série télévisée avec une scientifique comme héroïne).

Une réunion élargie et plus institutionnelle est prévue avant l'été.

Hélène Rouch

(compte rendu rédigé à partir de celui de Brigitte Godelier,
Parité en sciences, Rencontre du 15 mai 2001)

Compte rendu de la journée de travail

Les modalités de mise en œuvre d'une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes au sein des établissements d'enseignement supérieur

Direction de l'enseignement supérieur, Ministère
de l'Éducation nationale – Paris, le mercredi 16 mai 2001

La réunion était convoquée par les deux chargées de mission auprès de Francine Demichel à la DES : Marie-Jo Delord (marie-jo.delord@education.gouv.fr) et Armelle Le Bras-Chopard (armelle.lebras@lapost.net), dans l'objectif de coordonner les actions de promotion de l'égalité qui s'inscrivent dans le cadre de la Convention interministérielle « Promouvoir l'égalité filles-garçons/hommes-femmes au sein du système éducatif » de février 2000¹.

1. – Le texte intégral de la Convention figure sur le site web du ministère de l'Éducation nationale (www.education.gouv.fr/syst/egalite/default.htm), sous la rubrique « égalité des chances ».

Indépendamment du soutien apporté à cette initiative par Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur, les ministères de l'Éducation nationale (Lang) et de la Recherche (Schwartzberg) se sont engagés très explicitement en faveur de l'inscription des actions en faveur de l'égalité hommes-femmes dans la politique contractuelle 2002-2005. Un mode d'emploi à cet effet est mis à la disposition des équipes présidentielles des universités françaises².

La journée était organisée de manière à favoriser la présentation des actions montées ou envisagées dans les établissements concernés par la contractualisation en 2001 et à permettre l'élaboration de projets susceptibles d'être inscrits dans les contrats quadriennaux à venir. Il s'agissait également de transmettre des informations sur les modalités potentielles de financement des différents volets « égalité » dans les futurs contrats quadriennaux, notamment par le biais du Fonds Social Européen (FSE).

I. La création de cinq groupes de travail

La journée devait déboucher sur la mise en place de plusieurs groupes de travail, autour des différentes pistes d'action identifiées en amont par les chargées de mission de la DES :

▲ Inventaire et exploitation des données statistiques sexuées disponibles dans les universités, de manière à affiner l'analyse comparée des cursus et trajectoires des étudiant-e-s dans différentes filières. Le groupe de travail devra produire une liste de quelques indicateurs statistiques simples permettant de dégager une représentation des pratiques d'orientation et de poursuite/arrêt des études en fonction du sexe au niveau local et national, ainsi qu'une première indication statistique sur les effets de la gestion sexuée des carrières (universitaires, recherche et IATOSS). Il s'agit, dans un premier temps, de s'appuyer sur le travail préparatoire effectué par la responsable du service statistique à l'université de

2. – Texte du mode d'emploi sur le site web : www.sup.adc.education.fr/des/

Caen, Valérie Roullin (Courriel : roullin@admin.unicaen.fr), qui a élaboré l'inventaire des sources de statistiques sexuées sur :

- les étudiants (filières et diplômés)
- les décideurs de l'université
- la composition des conseils de l'université
- la direction des équipes de recherche
- la direction des composantes
- la direction des services généraux et communs
- les enseignant(e)s-chercheur(e)s
- les IATOSS

Ce groupe de travail est coordonné par Jacqueline Heinen, Professeure de sociologie à l'université de Versailles-St-Quentin (jacqueline.heinen@printemps.uvsq.fr). Il pourrait sans doute s'appuyer sur le futur « réseau d'aide au pilotage des universités » que l'Agence de la modernisation est en train de mettre en place et sur la sous-commission de travail « Fonction publique, enseignement, recherche » qui vient d'être créée au sein de l'Observatoire de la Parité.

▲ IUFM. Ce groupe de travail devra s'appuyer sur les actions menées à l'IUFM de Lyon et Toulouse en 2000-2001. L'IUFM de Lyon a été désigné « établissement pilote » par le ministère pour la mise en œuvre de la Convention interministérielle. Le plan d'action adopté s'est décliné en trois volets :

1. Recherche, avec la création d'un séminaire sur le corps en éducation et la mise en place d'un groupe de recherche sur les manuels scolaires ;

2. Formation, avec la programmation pluri-annuelle de conférences sur l'égalité hommes-femmes en direction des stagiaires en formation initiale (taux de couverture de 30 % la 1^{re} année, 60 % la 2^e année et 100 % la 3^e année) et le développement de modules de formation pour les enseignant-e-s en formation continue (élaborés dans le cadre du future réseau national des IUFM et autour des pôles régionaux des IUFM) ;

3. Documentation et information, avec la création d'un fonds documentaire à vocation nationale (prêt inter-BU) sur « l'histoire des femmes et du genre en éducation » (avec la moitié des acquisitions en langue française et l'autre moitié en langues étrangères) et la mise à disposition des programmes d'enseignement (cours + bibliographies) sur le site web de l'IUFM de Lyon. Ce fonds documentaire est financé avec une dotation FSE régional. De son côté, l'IUFM de Toulouse s'est vu doté d'un poste d'ATER de cinq mois (octobre 2000-février 2001) pour mettre en place la Convention interministérielle.

Ce poste a permis l'organisation de deux semaines thématiques (cours optionnels) auprès de 230 élèves stagiaires en formation initiale. Par contre, le poste de MCF fléché « égalité des sexes en éducation » demandé n'a pas été obtenu pour la rentrée 2001-2002.

Ce groupe de travail est coordonné par Michèle Zancarini, Professeure d'histoire à l'IUFM de Lyon (michelle.zancarini@univ-paris8.fr). La demande de postes partagés Universités-IUFM est une des actions envisagées dans le cadre de ce groupe.

▲ Recherche et 3^e cycle. Plusieurs actions sont déjà amorcées au niveau national autour des questions d'égalité des sexes dans le milieu de la recherche, y compris au niveau des études doctorales. Au CNESER, la création d'une sous-commission « égalité des chances » est déjà en œuvre. Les questions traitées en priorité concernent :

1. le respect des congés de maternité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (absence de remplacement, flou dans le calcul des services dus, etc.) ;

2. la gestion sexuée des carrières, y compris les ITA. À ce titre, Michèle Baron, du ministère de la Recherche, coordonne actuellement une enquête sur les carrières masculines et féminines dans les organismes de recherche en France (michele.baron@recherche.gouv.fr) ;

3. les formations de 3^e cycle. Une enquête nationale est actuellement en cours (sous la responsabilité de Jean-Michel Jollion de l'INSA à Lyon) sur la parité hommes/femmes en 3^e cycle (accès aux études doctorales, répartition sexuée des allocations de recherche, taux et durées de soutenance de thèse, etc.). Par ailleurs, la création d'une structure administrative pérenne au ministère de la Recherche (la « Mission pour la parité en sciences et technologies »), doit être publiée très prochainement au J.O., avec 3 objectifs principaux :

- définir et mettre en œuvre des mesures en faveur des carrières féminines dans les organismes publics de recherche,
- promouvoir des « actions positives », notamment par le biais d'allocations de recherche fléchées
- mettre en œuvre des « actions concertées » en partenariat avec les Universités, le CNRS, etc., dont notamment le recensement systématique des études (enseignements et recherches) sur le genre existants en France. Au CNRS, la création d'un « Comité égalité » et la nomination de plusieurs chargées de mission à l'égalité est en cours. Des actions concertées avec l'enseignement supérieur sont à envisager à court terme.

Ce groupe de travail est coordonné par Michèle Baron (michele.baron@recherche.gouv.fr) et Françoise Cyrot-Lakmann (cyrot@lepes.polycnrs-gre.fr) du ministère de la Recherche.

▲ Enseignements sur le genre. Ce groupe de travail aura la double mission de recenser l'ensemble des enseignements et formations existants au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France et d'impulser la création de nouveaux enseignements/diplômes sur le genre à tous les niveaux du cursus. Il s'agit de tenir compte et d'encourager des enseignements s'inscrivant clairement dans les cursus disciplinaires et des formations pluridisciplinaires, en sachant que la structure des MSH offre de nouvelles possibilités de création de formations inter-/pluridisciplinaires en 3^e cycle. Dans un premier temps, le groupe

de travail prendra en charge l'élaboration d'un questionnaire de recensement systématique de l'offre de formation existant auprès des présidents d'université et des responsables des organismes de recherche. Cette enquête s'inspirera de celle effectuée de la même manière sur le thème plus restreint de « genre et développement » par Annie Labourie-Racapé pour le compte de la FAO en 1999 et des informations disponibles auprès de l'ANEF (Association nationale des études féministes). Quant à la création de nouveaux enseignements/diplômes, elle nécessite une action concertée en matière de pratiques d'habilitation et, surtout, un engagement fort en faveur de la création de postes (MCF et prof.) au sein des établissements et au ministère (cf. absence de soutien du ministère pour la création d'un poste fléché de professeur à Paris VII, alors que le C.A. avait classé cette demande en première position). Une demande écrite de soutien en matière de recrutement sera adressée à la Direction de l'enseignement supérieur. Une motion de soutien à la mise en œuvre de la Convention interministérielle par le biais de postes fléchés sera soumis à l'approbation de la CPU par Michèle Weil, Présidente de l'université de Montpellier III.

Ce groupe de travail est coordonné par Armelle Le Bras-Chopard, Professeure de Science politique à l'université de Versailles-St Quentin et Chargée de mission auprès de Francine Demichel à la DES (armelle.lebras@lapost.net).

▲ Universités d'été. Le programme européen des universités d'été fait l'objet d'un engagement incitatif fort de la part de l'actuel Ministre de l'Education nationale. Visant essentiellement à favoriser la participation de doctorant-e-s et de « jeunes chercheur-e-s » aux manifestations scientifiques regroupant plusieurs pays européens, il faudrait élaborer plusieurs projets de manifestations centrées sur les femmes, le genre et les rapports sociaux de sexe pour le prochain appel d'offres.

Ce groupe de travail est coordonné par Marie-Jo Delord, Chargée de mission auprès à la Direction de l'enseignement supérieur (marie-jo.delord@education.gouv.fr).

II. Présentation des actions déjà engagées dans certains établissements universitaires

Afin d'aider à l'élaboration de projets d'actions concrètes dans le cadre des futurs contrats quadriennaux, une partie de la réunion a été consacrée à la présentation des initiatives élaborées dans un certain nombre d'établissements actuellement en voie de contractualisation.

▲ Université de Lille III, représentée par Laurence Broze, VP « Recherche » (broze@lille3.fr). Dans le contrat d'établissement signé au 30 mars 2001, l'université de Lille III a fait apparaître un volet spécifique « égalité des sexes ». L'élaboration de ce document s'est appuyée, dans un premier temps, sur les réflexions d'un groupe informel d'enseignant(e)s-chercheur(e)s, actif depuis longtemps dans le champ des études féministes, avant de déboucher sur la création d'un groupe de travail formel sous la responsabilité d'une chargée de mission (la VP Recherche). Ce groupe de travail a réuni des membres des trois universités lilloises (Lille I, II et III) de statuts divers (enseignant(e)s-chercheur(e)s, chercheur(e)s, IATOSS, étudiant-e-s), afin d'élaborer une série de propositions d'action. Le groupe a décidé de privilégier deux des objectifs de la Convention interministérielle :

1. la lutte contre les inégalités sexuées en matière d'insertion, d'emplois et de rémunération (au regard du public défavorisé accueilli dans l'établissement) et

2. les inégalités sexuées de carrière au sein de l'université. Les propositions ont été soumises à l'approbation de la Conférence des Directeurs d'UFR et du CA avant d'être inscrites dans le projet d'établissement. Elles portent essentiellement sur la création de nouveaux diplômes (un DESS « Égalité des chances entre hommes et femmes et développement local », rattaché au département AES et une option interdisciplinaire en licence et en maîtrise), sur le développement concerté d'indicateurs statistiques fiables sur les carrières féminines et masculines et sur un soutien spécifique à

la recherche sur le genre. Le groupe de travail a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires extérieurs à l'université (employeurs, collectivités territoriales, etc.).

▲ Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, représentée par Jacqueline Heinen, professeure de sociologie (jacqueline.heinen@printemps.uvsq.fr). L'université rentre actuellement en phase de contractualisation et a décidé de s'appuyer sur l'expérience lilloise pour élaborer un volet « égalité des sexes » dans le cadre du prochain contrat d'établissement. Elle bénéficie déjà d'un certain nombre d'enseignements sur le genre (séminaires et cours optionnels), mais pas de diplômes spécifiques. Le président a donné son accord pour la création d'un groupe de travail regroupant des personnels de plusieurs disciplines, élu-e-s au CA, CS, CEVU, avec une mixité de statuts et de sexes. Le document préparatoire au contrat est organisé autour de quatre objectifs de la Convention interministérielle :

1. la diversification des choix d'orientation des filles,
2. l'amélioration de la vie étudiante (mesures de sécurité sur le campus, équipements de prise en charge des enfants en bas âge, etc.),
3. le développement d'enseignements sur le genre (projet de création d'un module interdisciplinaire dans les DEUG de sciences et de SHS et d'un programme spécifique de formation dans le cadre des écoles doctorales) et
4. briser le plafond de verre dans les carrières administratives et académiques au sein de l'université. Un encouragement particulier aux recherches sur le genre est également envisagé dans le cadre du volet « recherche » du contrat. Le soutien de la Présidence semble acquis, même si les modalités de financement des actions envisagées restent à définir avec précision.

▲ Université de Caen, représentée par Valérie Rollin, responsable du bureau statistiques et prévision et coordinatrice du contrat

d'établissement (roullin@admin.unicaen.fr). Mme Rollin avait été sollicitée par la DES sur une mission de définition des indicateurs statistiques susceptibles d'être élaborés dans l'ensemble des universités françaises. L'état des lieux constitue la base d'une réflexion collective plus approfondie à propos des actions de lutte contre les inégalités à inscrire dans le prochain contrat d'établissement.

▲ Université de Reims, représentée par Julianne Unterberger, Professeure de mathématiques (julia.unterberger@univ-reims.fr). Les actions envisagées s'appuient sur un document de synthèse des réalisations passées en matière d'analyse des inégalités de sexe remis à la présidence de l'université. Ce document a donné lieu à la création d'un groupe de travail constitué de représentant-e-s de diverses catégories de personnels (SIOU, enseignant-e-s-chercheur-e-s, élu-e-s aux trois Conseils) et de personnalités extérieures à l'université (Délégation régionale aux Droits des femmes, IUFM, etc.) et du recrutement d'une chargée de mission (contrat de 6 mois à temps plein) mandatée pour effectuer un état des lieux des inégalités de sexe au sein de l'établissement. Les actions envisagées dans le contrat d'établissement s'appuient sur le constat d'un problème de désaffection généralisée des filières scientifiques. Elles seront confirmées par une enquête menée auprès de 1 000 élèves (filles et garçons) de secondes, de 200 enseignant-e-s de lycée, de 200 parents d'élève et de 20 chefs d'établissement à propos des projets d'étude et de vie des élèves. La création d'un service « égalité des chances » au sein de l'université est actuellement à l'étude.

▲ Université de Montpellier III, représentée par Michèle Weil-Bergougnoux, présidente (michele.weil@univ-montp3.fr). L'université bénéficie de plusieurs enseignements sur le genre depuis le milieu des années 1980 (options en DEUG, maîtrise, DESS, divers séminaires, conférences, journées d'étude), mais souhaite profiter de la Convention interministérielle pour construire

une offre de formation plus lisible et cohérente. L'élaboration des projets s'effectue au sein d'un groupe de travail composé d'une trentaine de personnes (personnel enseignant et IATOSS) et vise notamment la création d'un DESS « La prise en compte des inégalités de sexe dans le système éducatif », en collaboration avec l'IUFM de Montpellier et d'une option « genre » dans le cadre d'un nouveau DESS sur les changements sociaux.

▲ Université de Paris VII, représentée par Claude Zaidman, maîtresse de conférences en sociologie/études féministes (zaidman@ccr.jussieu.fr). L'université de Paris VII compte, depuis plus de 25 ans, un nombre important d'activités d'enseignement et de recherche sur le genre et bénéficie d'un centre spécialisé sur ces questions, le CEDREF. Malgré la suppression du DEA « Sexes et sociétés » qui existait dans les années 1990, le CEDREF a réussi à maintenir un séminaire de DEA « Genre et sciences » et un nombre important d'activités scientifiques, dont un Plan Pluri-Formation (PPF) qui a fédéré entre 1996 et 2000 l'ensemble des équipes et individus travaillant sur ce thème en Ile-de-France. Dans le cadre du contrat préparé en 2001, le CA de Paris VII a voté la création d'un réseau inter-universitaire sur le genre, qui regroupe des centres d'enseignement et de recherche dans toute la France et qui devra permettre une meilleure coordination et mise en valeur des activités scientifiques menées dans ce champ.

▲ Université de Toulouse-Le Mirail, représentée par Nicky Le Feuvre, maîtresse de conférences en sociologie/études féminines (lefeuvre@univ-tlse2.fr), accompagnée par deux doctorantes : Emmanuelle Latour (drelue@hotmail.com) et Véronique Perry (veronique_perry@yahoo.com). Tout comme l'université de Paris VII, l'université de Toulouse-Le Mirail se caractérise par un développement relativement important des travaux sur le genre dans l'offre de formation et dans les activités de recherche. Étant la seule université française à bénéficier de deux postes fléchés en

« études sur les femmes » (un poste de MCF en histoire depuis 1986 et un poste de MCF en sociologie depuis 1991), elle a pu élaborer un programme assez étendu d'enseignements, à la fois disciplinaires et transdisciplinaires (initiation aux questions de genre en DEUG de sociologie, d'économie et d'histoire, options de licence en anthropologie, histoire et sociologie, un module européen interdisciplinaire sur « Les femmes en Europe » en licence, des séminaires de maîtrise en anthropologie/ethnologie, sociologie et histoire, des séminaires de DEA, des enseignements « sexes et genre » dans le cadre des écoles doctorales et de l'Institut d'études doctorales et un DESS « Politiques sociales et rapports sociaux hommes-femmes » depuis 1993). Du côté de la recherche, les activités du GRIEF au début des années 1980 ont été prolongées par la création de l'Équipe Simone en 1986 et par sa reconnaissance en tant qu'équipe d'accueil doctoral en 1999. Par le biais du DESS, des collaborations de recherche existent avec des collègues de l'EHESS de Toulouse et avec un nombre important de partenaires extérieurs à l'université (Délégation régionale aux Droits des femmes, CIDF, etc.). Par ailleurs, l'université soutient la participation des enseignant(e)s-chercheur(e)s spécialistes du genre dans un certain nombre de réseaux et de programmes de recherche européens. La prochaine phase de contractualisation n'ayant pas encore été lancée à l'université, il n'y a pas encore de groupe de travail en place, mais cela devrait être une priorité pour la rentrée 2001-2002.

Les modalités de financement des actions d'égalité dans le cadre des contrats quadriennaux

La question du financement des actions proposées dans le cadre des contrats d'établissement étant au cœur des débats, Marie-Jo Delord a transmis des informations indicatives sur ce point à l'ensemble des participantes. Le cadre prioritaire est évidemment le Fonds social européen (FSE) (Axe 5, mesures 8 et 9), qui est susceptible de financer des projets en faveur de l'égalité

des sexes à hauteur de 45 % (55 % étant des contre-parties nationales). La part des universités peut être « virtuelle » (prise en compte des dépenses effectuées sur la dotation globale de fonctionnement, mise à disposition de locaux, de personnel, salaires et charges sociales pour les chargées de mission, etc.). Les seules obligations consistent à identifier clairement les dépenses liées aux actions dans la comptabilité de l'établissement (U.C spécifique) et à faire figurer le logo du FSE sur l'ensemble des documents liés aux actions menées. Le MEN prépare un appel à projets dans le cadre de la Convention interministérielle et fournira un document synthétique sur les possibilités de financement aux équipes présidentielles. Des renseignements plus précis sur ce point peuvent être obtenus auprès de Odile Pillet, chargée de mission sur la validation des acquis à la DES (E-mail : Odette.Pillet@educ.gouv.fr).

Nicky Le Feuvre

« Pékin + 5 »

« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le 21^e siècle »

Compte rendu de la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations-Unies, New York, 5 au 9 juin 2000 (première partie), par Monique Dental (collectif féministe « Ruptures »).

Cinq ans après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, l'Assemblée générale de l'O.N.U. s'est réunie à New York en session extraordinaire du 5 au 9 juin pour dresser le bilan et l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la plate-forme finale d'action (PFA ; pour faciliter la lecture, j'utiliserai ce sigle pour évoquer la plate-forme finale d'action de Pékin) adoptée par 189 gouvernements à Pékin en 1995.

Celle-ci énonçait une quarantaine d'engagements, de recommandations et de déclarations de principe affirmant solennelle-

ment le « nécessaire respect des droits des femmes comme droits humains fondamentaux ». Cette reconnaissance qui intervient plus de 200 ans après la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » d'Olympe de Gouges, représente une avancée pour les femmes dans le monde. Néanmoins, son point faible réside dans l'énumération de normes internationales, sans adoption d'un cadre légal qui les rendent contraignantes aux signataires.

Déjà, à cette époque, une quarantaine d'États, pour la plupart catholiques, avaient affiché des positions très régressives (le Vatican, Malte, Pérou, Equateur notamment) ou musulmans (Iran, Soudan, Koweït, Lybie, Mauritanie, Indonésie principalement) en émettant des réserves officielles et en s'opposant unanimement aux paragraphes reconnaissant aux femmes, pour la première fois, des droits liés à la sexualité et à la santé reproductive. Les raisons invoquées étaient d'ordre religieuses ou éthiques, mais aussi parfois légales (exemple de l'héritage pour les États appliquant la Charia musulmane). De plus, les États les plus hostiles à tout engagement en matière de protection des femmes contre la violence conjugale, ou celle s'exerçant à l'extérieur comme les crimes « d'honneur » ou des viols furent l'Irak, l'Égypte, l'Iran, le Pakistan, la Pologne et le Nicaragua.

Ces prises de positions laissant augurer des batailles à venir, les ONG exigèrent que des évaluations intermédiaires et un bilan général à mi-parcours aient lieu, avant la tenue de la cinquième Conférence mondiale prévue pour 2005.

1. La préparation de "P kin + 5"

Au cours de l'année 1999 se sont tenues les conférences régionales préparatoires chargées de recenser les actions engagées par les États dans les douze domaines de la PFA. Pour s'y soustraire, les États déployèrent des stratégies d'évitement : certains refusaient de s'engager dans la rédaction d'un document complémentaire qui aurait témoigné des avancées, quant à ceux qui en acceptaient le principe, ils s'ingéniaient à y introduire le maximum

de crochets de réserve. Nous avons alors pris conscience du risque encouru ; que « Pékin + 5 » ne serve qu'à préserver les acquis consignés dans la PFA.

II. Le Forum alternatif des ONG la Session ' P kin + 5 ' ' "

Bien que cette session n'eût pas le même statut que celui de la conférence mondiale, 2 000 femmes venues du monde entier représentant 1 300 ONG (dont plus de 300 avaient été créées depuis 1995) participèrent au Forum alternatif durant deux jours et pour beaucoup d'entre elles à la Session officielle. La grande majorité des ONG représentaient des associations indépendantes des États, la présence d'associations satellites des gouvernements touchait surtout les pays appartenant au « Groupe des 77 ».

Le travail des ONG prit plusieurs formes : certaines avaient choisi de tenir des stands et des banderoles de leur organisation ou de débattre dans des ateliers, d'autres préféraient réagir aux amendements proposés en exerçant des pressions en marge des réunions officielles et, enfin, celles qui voulaient agir dans le cadre du partenariat promulgué par l'ONU depuis 1993 se retrouvaient également dans de nombreuses délégations officielles.

« Avons-nous assez progressé vers l'égalité des femmes dans le monde ? » telle était la question posée par le CONGO chargé de préparer le Forum alternatif des ONG qui incitait les associations à « redoubler de vigilance pour peser sur les orientations des délégués étatiques », car « les risques de recul étaient sérieux ». Pour y répondre, onze groupes de travail furent constitués et une cinquantaine d'ONG spécialistes de l'information créèrent un réseau international « Women Action 2000 ».

Pendant la Session officielle, le CONGO organisa chaque jour des « séances de briefing » pour préparer les positions des ONG à faire valoir aux groupes de contacts gouvernementaux. Des forums-débats se sont tenus sur toutes sortes de thèmes, réunissant des membres d'ONG et de délégations étatiques. Le

« caucus de la région ECE » se tenait lui aussi quotidiennement, ainsi que le « caucus international des ONG » qui regroupait en séance les ONG du monde entier pour faire le point de la journée.

Pour nous tenir au courant des événements et du développement des négociations, nous avons à notre disposition les magazines quotidiens *Women Action* et *Flamme* fabriqués par des journalistes d'Asie, d'Afrique, d'Europe et des deux Amériques, diffusés en anglais, français et espagnol, ainsi que le *Bulletin des négociations de la terre*. Par ailleurs, des émissions de radio étaient réalisées avec la collaboration d'une station de radio féministe du Costa Rica : « *Fire* », ainsi qu'une émission de télévision interactive produite par l'association *Les Pénélopes* qui commentait l'événement du jour.

À l'ouverture officielle du Forum alternatif des ONG, Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, débuta son discours en rappelant les douze domaines d'actions de la PFA adoptée à Pékin, et le rôle respectif des deux conférences. « Si la Conférence mondiale de Pékin avait été celle des engagements des États, celle de « Pékin + 5 » devait procéder à l'évaluation des progrès accomplis à ce jour », afin de « démarginaliser les femmes pour le plus grand profit de tous. » Il conclut en insistant sur « le processus irréversible de l'égalité des sexes dans le monde » et qualifia « les meurtres pour sauver les mœurs » de « meurtres de la honte ».

La présidente du Forum des ONG, pour sa part, rappela le rôle de l'ONU, en insistant sur le caractère obsolète de ses structures de pouvoir (puisque majoritairement masculines), et ceci en total décalage avec la réalité d'aujourd'hui et les revendications des ONG de femmes de partage des responsabilités à égalité avec les hommes. Puis, elle souligna le changement de dynamique mondiale intervenu depuis 1995 et les nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les États et les ONG face à la mondialisation économique. Elle présenta ensuite une synthèse du rapport alternatif des ONG élaborée à partir des 116 rapports transmis dont 87 émanaient de pays, 15 provenaient de régions du monde

et 14 portaient sur des thèmes spécifiques. Tous mettaient en évidence les obstacles et les perspectives et faisaient des propositions de recommandations pour parvenir à la réalisation de l'égalité, en situant les priorités. Les travaux qui s'ensuivirent portèrent sur une analyse comparative des résultats des rapports des ONG des pays développés et de ceux des pays sous-développés. Un constat commun et unanime s'en dégageait : la situation des femmes régresse partout dans le monde.

III. Analyse comparative des rapports des ONG des pays développés et sous-développés¹

1. Sur la mise en œuvre de la plate-forme finale de Pékin :

▲ Les ONG des pays développés ont déploré l'absence de volonté publique des gouvernements et l'insuffisance des ressources consenties aux ONG par les États.

▲ Alors que la mondialisation met surtout en danger l'existence des femmes, les ONG des pays sous-développés ne partagent pas l'argument des États de leurs pays qui invoquent les effets de la mondialisation pour justifier l'absence d'aide financière aux ONG, s'abritant ainsi derrière la contradiction Nord-Sud.

2. Les conséquences de la mondialisation sur la condition des femmes dans le monde :

▲ Les ONG des pays développés comme celles des pays sous-développés s'accordent sur le fait que la féminisation de la pauvreté touche principalement les femmes dans le monde puisque 70 % des 1,2 milliards d'êtres humains les plus pauvres sont des femmes. Dans 41 pays en développement, l'augmentation du nombre des pauvres en milieu rural a été de 17 % plus forte pour les femmes que pour les hommes. La déléguée cubaine

1. – Loin de prétendre à l'exhaustivité, je ne reprendrai ici que les points les plus marquants.

fit d'ailleurs remarquer qu'« en 1999, les trois personnes les plus riches du monde ont gagné en proportion autant que le montant total des PIB des 49 pays les plus pauvres ».

Pr conisation prioritaire : donner du pouvoir conomique aux femmes. Comment ? L'opportunité de saisir les moyens offerts par le microcrédit, position avancée par des ONG des pays sous-développés donna matière à controverse. Le microcrédit consiste à prêter de très petites sommes d'argent aux plus démunis pour leur permettre de réaliser des projets. Selon l'organisation humanitaire Care France, « depuis 1997, plus de dix millions de femmes parmi les plus pauvres du monde, en ont bénéficié et la moyenne des prêts consentis aux femmes est de 168 dollars contre 562 dollars pour les hommes ».

L'UNIFEM anima un débat sur ce thème qui permit à Hilary Clinton de faire campagne pour cet « outil inestimable » qui, selon elle, permettrait de « lutter contre la pauvreté, de promouvoir l'autosuffisance et de stimuler l'activité économique dans les communautés les plus démunies du monde ». L'objectif d'Hilary Clinton est de consacrer d'ici 2005 la somme de 200 millions à des demandes de microcrédits. Mais « où trouver cet argent ? » dira-t-elle. « Là où il existe », lui rétorquera une femme d'une ONG québécoise, puisque l'on sait que « chaque année, 780 milliards de dollars sont consacrés à l'armement pour la défense dans le monde ».

3. La culture du système patriarcal :

▲ Les ONG des pays développés dénoncent la culture misogyne qui remet en cause les droits de l'homme et la démocratie.

▲ Les ONG des pays sous-développés stigmatisent le « système patriarcal » comme « l'obstacle le plus grand à la réalisation de l'égalité des sexes de nos jours ». Par exemple dans plusieurs pays, les juges donnent des droits aux époux seulement, ignorant volontairement ceux des femmes.

Pr conisations prioritaires : combattre le système patriarcal, ce qui suppose abolir les coutumes et les traditions religieuses sexistes et machistes, en prenant des mesures contre les pratiques traditionnelles et les coutumes religieuses ; harmoniser les lois afin qu'elles soient les mêmes pour toutes les femmes dans le monde par la mise en conformité du droit international avec la plate-forme finale d'action de Pékin.

4. L'éducation :

Il y a deux fois plus de femmes que d'hommes parmi les 900 millions d'analphabètes recensés dans le monde. Une étude réalisée dans vingt pays sous-développés montre que la mortalité des enfants de moins de cinq ans est plus élevée quand les femmes n'ont pas d'instruction ou vivent en milieu rural.

Pr conisations prioritaires : promulguer des lois pour rendre l'école obligatoire pour les petites filles dans les pays sous-développés ; développer les programmes de formation à l'égalité entre les femmes et les hommes ; modifier les contenus des manuels scolaires en conséquence ; changer les mentalités masculines par l'éducation ; respecter les diversités culturelles et religieuses, à condition qu'elles ne contreviennent pas aux droits des femmes.

▲ ONG des pays développés : développer une éducation à la parité dans les systèmes scolaires ; développer les enseignements sur l'histoire des femmes, les recherches sur les femmes, le genre et le féminisme dans les universités.

5. Les violences :

Dans tous les pays où des études fiables ont été conduites à grande échelle : entre 10 et 50 % des femmes interrogées disent avoir été physiquement agressées au moins une fois par un partenaire intime. En 1998, la violence était la dixième cause de décès chez les femmes âgées de 15 à 44 ans dans le monde. D'après une enquête nationale réalisée au Canada et citée par

l'OMS, « 30 % des femmes battues » avaient dû « interrompre leurs activités régulières » et « 50 % s'étaient fait mettre en congé maladie ».

Les ONG des pays développés et des pays sous-développés ont dénoncé l'escalade de la violence envers les femmes et les jeunes filles qui n'a fait que s'accroître depuis 1995, comme en témoigne le trafic lié à la prostitution et à la pornographie qui touche des millions de femmes et d'enfants. Chaque année, 700 000 femmes venant d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est sont victimes de trafic. Selon les sources onusiennes, cette « industrie du sexe » représenterait 8 milliards de dollars par an ; quant aux données de l'OMS sur la traite des femmes et des enfants, elles avancent le chiffre de « 500 000 femmes entrées par ce moyen dans l'Union Européenne à fin 1995 ».

Pr conisations prioritaires : lutter contre le trafic de la prostitution et l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants ; empêcher l'Union Européenne de reconnaître la prostitution comme une profession ; exiger des campagnes d'informations et de dénonciations contre ces derniers bastions d'esclavage dans le monde.

Quant aux mutilations sexuelles qui sont pratiquées pour la plupart dans 28 pays d'Afrique, mais aussi au Moyen Orient et en Asie, ainsi que de plus en plus par des immigrants en Europe, en Australie et en Amérique du Nord, l'OMS estimait qu'à la fin de 1999, entre 100 et 140 millions le nombre de fillettes et de femmes ayant subi une mutilation sexuelle, et leur perpétuation à raison de 2 millions supplémentaires chaque année.

6. Les conflits armés :

▲ Les ONG des pays développés font référence au rôle joué par les femmes dans les conflits qui ont eu lieu dans les pays de l'Est.

▲ Les ONG des pays sous-développés ont évoqué ceux qui se sont déroulés en Afrique en mettant en évidence les difficultés que rencontrent les femmes à retrouver leurs terres notamment.

Nous avons entendu des témoignages bouleversants de femmes des pays en guerre qui veulent construire la paix : dans les Balkans, où elles ont caché leur mari et leurs fils pour leur éviter d'être enrôlés par l'un ou l'autre camp ; en Colombie, où elles ont organisé la Marche de la route des femmes pour la paix dans les zones les plus violentes du pays ; aux Philippines, où elles ont créé des zones de paix dans la campagne pour mettre leurs enfants à l'abri de la guérilla. « Nous portons tout sur nos épaules. Quand les hommes sont à la guerre, nous devons nourrir les enfants et nos parents âgés, soigner les blessés aux combats. Nos fils quittent l'école, l'université pour partir au front. » Elles rajouteront : « Si les hommes qui tiennent les fusils partageaient les souffrances avec nous, ils arrêteraient la guerre. »

Et après la guerre, « les femmes jouent un rôle intrinsèque dans les processus de réconciliation », déclara la déléguée de la Croatie : « des femmes serbes et musulmanes se sont rencontrées pour la première fois. » C'était « comme se regarder dans un miroir », dira l'une d'entre elles. Cela explique que « l'absence des femmes des négociations de paix est à l'origine de dramatiques retards dans la reconstruction économique des pays impliqués dans une guerre », affirmera Noeleen Heyzer, directrice de l'UNIFEM qui vient de publier *Les femmes dans les négociations de paix*, c'est différent.

Pr conisations prioritaires : parce que les femmes assurent la survie quotidienne des populations civiles durant les conflits armés et parce qu'« unies nous le sommes pour la paix, la justice et le changement dans la diversité » :

- les femmes doivent être à la table des négociations si l'on veut vraiment construire la paix ;
- les États doivent développer une culture de paix, de respect des droits de l'homme et des droits des femmes comme faisant partie intégrante des droits humains fondamentaux ;
- ils doivent donner du pouvoir aux femmes partout où cela est possible, car la démocratie dépend de la bonne gouvernance

des femmes. Plus de 90 pays ont moins de 10 % de femmes dans leurs instances parlementaires, et parmi eux 4 n'en ont aucune : Djibouti, le Vanuatu, le Koweït et les Émirats Arabes Unis. Dans le monde, seule la Suède dépasse les 40 % avec 42 % de femmes. Pour que les femmes puissent jouer leur rôle dans les instances de décision à la fois sur le plan local, régional et international, il faut prendre des mesures pour pallier à la faible représentation des femmes à tous les niveaux de la société, en réclamant, dans un esprit de transition vers la parité, des systèmes de quotas là où la parité ne peut encore être mise en œuvre.

D'ici 2005, l'objectif retenu par le Forum alternatif des ONG est d'atteindre 30 % de femmes dans toutes les instances de décision liées à la vie publique et 50 % dans celles concernant la vie politique.

7. Le partenariat entre États et ONG :

▲ Pour les ONG des pays développés, il n'est pas réellement mis en application et, lorsqu'il existe, il est insuffisant.

▲ Tandis que les ONG des pays sous-développés dénoncent l'absence quasi totale de dialogue, elles font remarquer l'avènement de nouvelles ONG indépendantes des États.

Pr conisation prioritaire : agir sur nos gouvernements pour que les États passent des mots aux actes.

8. Le mainstreaming :

Pr conisations prioritaires :

- développer partout où c'est possible une perspective de genre dans toutes les questions d'actualité et de société et, notamment, dans la Charte des droits humains fondamentaux qui concerne les pays de l'Union Européenne ;
- mettre tout en œuvre pour obtenir la ratification de la Convention CEDOW par les pays qui n'en sont pas encore signataires

(c'est le cas des États-Unis par exemple), ainsi que celle des Droits de l'enfant.

9. Sur le plan organisationnel :

Pr conisations prioritaires :

- développer les actions de solidarités internationales de femmes en élargissant les pratiques de travail en réseaux, celles-ci s'avérant être le mode d'organisation privilégié des ONG de femmes face à la mondialisation :
- donner aux ONG des pays sous-développés des moyens en nouvelles technologies parce qu'elles sont « un outil qui favorise la démocratie » ;
- préparer la relève des générations de jeunes femmes par la transmission des connaissances des valeurs et des luttes féministes, tout en respectant leur réalité propre, afin de favoriser le dialogue inter-générationnel.

« Ne jamais cesser notre lutte pour les droits des femmes dans le monde », telle fut la conclusion du Forum alternatif tenu par les ONG à New York les 5 et 6 juin 2000.

Monique Dental

Article paru dans le n° 216 de juillet-août du Bulletin du réseau femmes Ruptures. La deuxième partie — qui portera sur les négociations, les conclusions de la Session de l'ONU « Pékin + 5 », les bilans établis par la délégation étatique française et celui des ONG —, sera publiée dans un numéro ultérieur.

P.S. Les sources statistiques proviennent de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds de l'ONU pour le développement des femmes (UNIFEM) qui ont publié différents chiffres à l'occasion de la Session « Pékin + 5 ». Les citations sont extraites des dépêches de Claudine Dreuilhe de l'Agence France-Presse.



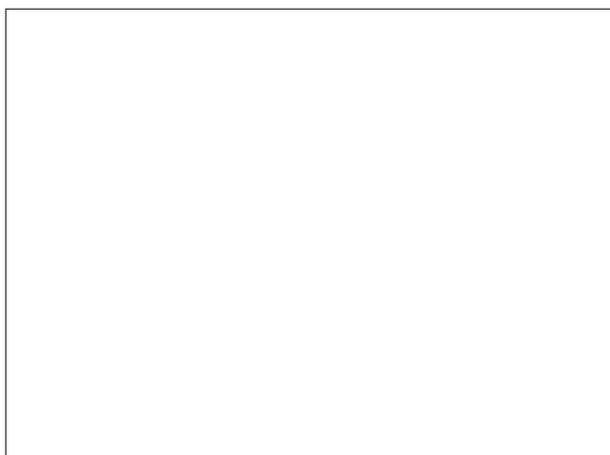
Colloques

Comptes rendus

Les femmes, mais qu'est-ce qu'elles veulent ?

Ce titre était proposé cette année pour le 11^e Carrefour de la Pensée, les 8, 9 et 10 décembre 2000 au Palais des Congrès du Mans.

Photo Nicole Décuré



Depuis plus de dix ans ces « carrefours » se sont donné pour mission de discuter des problèmes brûlants de l'actualité. Ils réunissent pendant trois jours des chercheurs, des journalistes, des observateurs, des témoins, des personnalités du monde politique et économique. Les conférences sont suivies de débats entre les intervenants et avec le public qui assiste gratuitement à ces trois journées.

VENDREDI 8

- ▲ Intervention de Gisèle Halimi, avocate, Janine Mossuz-Lavau, politologue et auteure, Jean-François Bouvet, biologiste et auteur sur « Le pour et le contre : on ne naît pas femme, on le devient ? ».

Gisèle Halimi a fait le choix de cibler son intervention autour de deux grands combats : la liberté de procréer ou non et l'égalité citoyenne. J-Francois Bouvet a traité des différences entre hommes et femmes du point de vue de la génétique et du point de vue d'un embryologiste. Janine Mossuz-Lavau a éclairé de son regard de sociologue les questions : « Qu'est-ce qu'être homme aujourd'hui ? » et « Qu'est-ce qu'être femme aujourd'hui ? »

SAMEDI 9

Trois grandes interventions qui avaient pour thème « Les femmes pour le développement » le matin, « Les femmes et leurs droits » l'après-midi et « Femmes, création et innovation » dans la soirée.

- ▲ Le matin, Sylvie Brunel, représentante de « Action contre la faim » est intervenue de manière passionnée et passionnante sur les femmes qui sont, toujours avec les enfants, les premières victimes de la faim. Pour elle, « envoyer une petite fille à l'école aujourd'hui, c'est faire la prospérité de son pays demain. » Margaret Maruani, sociologue, a fait le point sur « Où en est l'égalité aujourd'hui dans l'emploi ? ».

- ▲ L'après-midi, différents témoignages sur les droits des femmes avec Mona Al Munajjid d'Arabie Saoudite, Marie-Victoire Louis, CNRS, Samia Issa, journaliste palestinienne, Eliane El Maleh, université du Maine et Elisabeth Allaire, préfète de la Sarthe.

Je n'ai pu assister à la soirée qui réunissait une architecte, Odile Decq, une écrivaine, Adhaf Soueif et une internationale de football féminin, Nicole Abar.

DIMANCHE 10

- ▲ La matinée était consacrée aux « Femmes dans les médias et à l'image des femmes ».

Florence Montreynaud, écrivaine, s'est exprimée sur les insultes et les publicités sexistes. Valérie Brunetière, maîtresse de conférences à Paris V nous a expliqué l'utilisation de l'humour dans les publicités et éclairé sur ce qu'elle appelle le « sexisme inaperçu ». Isabelle Alonso, écrivaine, avec sa verve habituelle a abordé le problème de la domination masculine à travers la violence et le langage. Brigitte Rollet, universitaire à l'Institut britannique de Paris nous a donné sa vision de l'image des femmes dans le cinéma par des femmes cinéastes.

Pour illustrer tous ces propos, des dessins humoristiques, exécutés sur le vif par Catherine Bonnez, étaient projetés sur écran géant.

- ▲ L'après-midi était consacré à « Les femmes, l'engagement et la politique ».

Chantal Albalgli, conseillère générale de la Sarthe, Roselyne Bachelot, députée, Marietta Karamanli, conseillère générale et vice-présidente de la Communauté urbaine du Mans et Sabine de Béthune, vice-présidente du Sénat en Belgique. Chacune est intervenue pour faire part de la particularité/de la relative nouveauté d'être une élue, des résistances au changement dans le domaine politique, du passage de la parité en politique à la parité dans les

faits, de la nécessité d'avoir recours à des mesures volontaristes, de connaître les règles du jeu du pouvoir, etc.

Toutes ces interventions ont suscité des échanges très riches et souvent passionnés entre les intervenants et le public.

Espérons que ce 11^e Carrefour de la pensée aura convaincu ceux et celles qui ne l'étaient pas encore, du chemin qu'il reste à parcourir pour que l'égalité entre hommes et femmes soit un jour une réalité.

Michèle Babillot

La violence à l'encontre des filles en milieu scolaire

Colloque sous la responsabilité de Nicole Fouché, responsable de l'atelier violence du GPIDF de l'AFFDU :

« Atelier Violence » / Groupe de Paris-Ile-de-France – 59 bis, rue Emeriau 75015 Paris. Tél. 01 45 77 17 56 / Association française des femmes diplômées des universités (association reconnue d'utilité publique)

SAMEDI 3 F VRIER 2001

Reid Hall – 4, rue de Chevreuse 75006 Paris

▲ Réception des participantes par Danielle Haase-Dubosc, directrice de Reid Hall.

R sum : « J'ai le grand plaisir d'accueillir le Groupe de Paris-Ile-de-France de l'AFFDU [...]. L'Association française des femmes diplômées des universités, reconnue d'utilité publique, regroupe des femmes ayant eu le privilège d'accéder à l'enseignement supérieur [...]. L'AFFDU est composée de groupes régionaux. Ceux-ci ont l'initiative d'actions et de programmes particulièrement intéressants. C'est ainsi que le Groupe de Paris-Ile de France s'est ouvert à la question de la « violence sexuée exercée dans le milieu scolaire ». Ce sujet répond exactement au cahier des charges du groupe [...]. Je souhaite plein succès à vos travaux. »

▲ Ouverture du colloque par Nicole Massignon, présidente du Groupe de Paris-Ile de France (GPIDF) et membre du Conseil

d'administration de l'Association française des femmes diplômées des universités (AFFDU).

R sum : « Merci à Danielle Haase-Dubosc d'avoir présenté le GPIDF de l'AFDU. Nous sommes en effet la branche parisienne de l'Association française des femmes diplômées des universités qui s'intéresse traditionnellement à l'éducation et aux femmes. Dans ce contexte et dans le courant actuel des luttes contre les violences faites aux femmes, le groupe local (région de Paris et de l'Ile-de-France) a décidé de travailler sur la violence contre les filles en milieu scolaire. Ces violences sont en contradiction totale avec les principes de base de notre association : respect absolu de la femme, bonnes conditions d'accès des filles, des jeunes filles et des femmes à la formation et à l'éducation, égalité des chances, égalité des sexes.

Nos réflexions sur la question de « la violence sexuée à l'école » s'inscrivent dans la droite ligne des débats des toutes récentes Assises nationales contre la violence récemment organisées, à Paris, par le secrétariat aux Droits des femmes. Nous travaillons aussi en synergie avec le milieu associatif français, extrêmement actif contre la violence sexuée (voir, au sein même de l'AFFDU, les actions des groupes de Montpellier et de Grenoble). Par ailleurs, cette journée d'étude noue le dialogue avec les services concernés de l'État, particulièrement avec le secrétariat d'État aux Droits des femmes et avec le ministère de l'Éducation nationale que nous remercions infiniment d'avoir coopéré avec nous et dont nous accueillons avec joie les représentantes.

Sur le plan international, nous nous inscrivons dans l'esprit des programmes et recommandations des Nations Unies pour l'élimination de la violence sexiste dans le monde (Conférence de Pékin, Cedaw) ; dans l'esprit des actions de la Commission européenne ; enfin, nous sommes liées au Plan d'action de notre fédération internationale (FIFDU), laquelle regroupe 68 pays intéressés par ces questions.

Ce faisant, le GPIDF de l'AFFDU veut non seulement sensibiliser et informer, il veut surtout impulser des changements et favoriser des contacts entre les personnes désireuses de faire évoluer la situation en protégeant les filles dès la maternelle. C'est pourquoi, soucieuses d'efficacité, nous souhaitons qu'à l'issue de cette journée, le GPIDF se mobilise pour élaborer une charte sur la prévention de la violence sexuée dans les établissements scolaires, charte dont il assurera la mise en œuvre et le suivi.

Nous avons choisi de vous présenter aujourd'hui une sélection de travaux sur : la violence qu'on trouve dans les ouvrages ou manuels scolaires et dans les comportements prétendument éducatifs ; des cas concrets de violence explicite (harcèlement, attouchement, viol, etc.) ; une analyse de la politique de l'Éducation nationale dans les années 1990 ; une présentation des projets actuels du ministère de l'Éducation nationale. »

Violence implicite

Nous avons séparé les violences sexuées en deux catégories : le matin, nous avons traité des violences implicites, qui relèvent de notre culture et des représentations du féminin et du masculin qui prévalent aujourd'hui, dans notre société, à l'école par exemple, et que l'on trouve dans les comportements ou dans les contenus « dits » éducatifs.

Présidente de séance : Claudine Hermann, professeure à l'École polytechnique (Laboratoire de physique de la matière condensée), membre du GPIDF de l'AFFDU.

▲ Sylvie Cromer

• **Quel rôle le sexe des albums illustrés proposent-ils aux enfants ?** •

L'engagement féministe de Sylvie Cromer (enseignante de formation) l'a conduite à un travail de terrain sur les violences faites aux femmes au travail. Elle a publié *Le harcèlement sexuel en France, la levée du tabou*, Paris, La Documentation française,

1995. Elle a mis en œuvre la première action pilote de sensibilisation, avec la délégation départementale des Droits des femmes du Vaucluse. En 1994, elle a fondé, avec Adela Turin, l'association européenne « Du côté des filles » (33, villa Wagram 75008 Paris, filles@noos.fr, www.ducotedesfilles.org) et coordonné le programme européen « Attention Album » sur le sexisme dans les albums illustrés, première littérature de jeunesse et premier matériel pédagogique. Cette étude a induit une importante sensibilisation, grâce aux deux brochures *Quels modèles pour les filles ?* et *Que voient les enfants dans les livres d'images ?*, publiées avec le soutien de la Commission européenne et celui de la Fondation de France.

Au cours de cette intervention, Sylvie Cromer a présenté les principaux résultats du programme « Attention Album » sur le sexisme dans les albums illustrés pour enfants de 0 à 9 ans, programme de recherches européen concernant la France, l'Italie et l'Espagne, financé par la Commission européenne et coordonné par « Du Côté des filles ». En effet, les albums illustrés sont, non seulement la première littérature de jeunesse, mais un matériel pédagogique de première importance dans les écoles maternelles et primaires. C'est pourquoi l'Association s'est donné comme objectifs, d'une part de vérifier quelles étaient les représentations des filles et des garçons, des femmes et des hommes, dans toute la production d'albums de fiction de 1994 ; d'autre part, d'analyser l'impact des images sur les enfants. Les conclusions de l'étude statistique des albums sont on ne peut plus claires : une écrasante majorité de personnages masculins accaparant tous les rôles et toutes les professions, une absence totale de personnages féminins adultes. L'enquête dévoile, quant à elle, la vision fortement stéréotypée des rôles sexués de la part des enfants, que ce soit à Paris, Montpellier (France), Salamanque (Espagne) ou Milan (Italie) et de la part des adultes — notamment des hommes — l'inquiétude marquée de voir, en mettant en question le sexisme des livres, leur identité sexuelle menacée.

▲ Annette Jarlegan

· **Les mathématiques à l'école élémentaire : un capital d'expériences différent pour les garçons et pour les filles** ·

Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'Université de Nancy II (Équipe de recherche sur les acteurs de l'éducation et de la formation (ERAEF), Annette Jarlegan a fait sa thèse sur « La fabrication des différences : sexes et mathématiques à l'école élémentaire », à l'IREDU, sous la direction des professeurs Duru-Bellat et Fayol. On peut trouver les principaux résultats correspondant à la partie « Interactions verbales » dans un article publié dans *Filles et garçons à l'école : une égalité à construire*, sous la direction de Françoise Vouillot, Autrement dit, CNDP, 2000.

« Dans cette recherche, nous examinons le rôle de l'école dans la fabrication des différences liées au sexe dans l'apprentissage des mathématiques. Nous cherchons d'abord si des différences de performances ou d'attitudes peuvent être décelées en mathématiques entre les filles et les garçons, à l'école élémentaire. Les données ne font apparaître aucune différence au CE1. En revanche, au CM2, les filles et les garçons se distinguent à la fois en termes de performances et d'attitudes. Nous tentons ensuite de montrer comment les maîtres contribuent à la fabrication de ces différences, via les attentes qu'ils élaborent à l'égard de leurs élèves et via les interactions verbales qu'ils échangent avec ceux-ci durant les séquences de mathématiques. Les résultats montrent qu'au CM2 les attentes des maîtres sont différenciées en fonction du sexe de l'élève. Pour ce qui est des interactions verbales en cours de mathématiques, des différences apparaissent dans la quantité et la qualité des messages adressés aux garçons et aux filles. L'ensemble de ces résultats montre que fille et garçons sont progressivement incités à investir différemment les mathématiques à l'école élémentaire. »

▲ Denise Guillaume

· **Le destin des femmes dessin par les manuels d histoire** ·

Spécialiste de psychologie (et d'histoire), inspectrice de l'Éducation nationale, Denise Guillaume a été chargée de l'organisation des études dans les Écoles normales d'instituteurs. Elle a participé à leur renouveau dans des structures expérimentales, ainsi qu'à un groupe de recherche dépendant de l'Institut national de recherche pédagogique : « La linguistique appliquée à la langue de l'enfant ». Elle a publié « Les autres et nous : la question du voile à l'école », *Hommes et migrations*, n° 1129-1130, 1990 et un ouvrage intitulé *Le destin des femmes et l'école, manuels d'histoire et société*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Si toute action éducative est violence par les interdits formulés et les modèles proposés aux enfants, celle exercée sur les fillettes, traditionnellement, tend à promouvoir l'inégalité, en leur défaveur, à valoriser les seules qualités de dévouement et de modestie. Ainsi en est-il des manuels de lecture du XIX^e siècle. Cette tradition est-elle morte ? L'analyse des manuels d'histoire de l'école élémentaire, parus entre 1950 et 1970, montre comment, par leur médiation pédagogique, l'École a joué un rôle conservateur de préjugés hostiles à la participation active des femmes à la vie de la cité alors même que lois et mœurs avaient évolué. Par exemple, seuls deux manuels du cours moyen sur douze rendent compte de l'acquisition, par les femmes, en 1944, du droit de vote et d'éligibilité. Depuis, certains auteurs et éditeurs, sensibles au mouvement des idées, ont fait quelque place aux femmes dans le récit de l'histoire nationale mais pas à la mesure de leur rôle économique, social, politique et culturel, au cours des siècles étudiés. Quand Olympe de Gouges entrera-t-elle dans le panthéon scolaire ?

***Violence explicite,
prévention de la violence sexiste***

L'après-midi, nous avons traité des violences explicites, physiquement visibles et repérables. Mais nous ne voulions pas

nous contenter de faire un état des lieux descriptif, c'est pourquoi il nous a paru indispensable de nous intéresser à la prévention et donc nécessaire d'interroger le ministère de l'Éducation nationale. Deux coups d'œil, un rétrospectif et un prospectif.

Présidente de séance : Nicole Fouché, chargée de recherche au CNRS (Centre de recherches historiques de l'École des hautes études en sciences sociales), membre du GPIDF et membre du Conseil d'administration de l'AFFDU.

▲ Alenka Zver

“ **Présentation de cas de violence explicite** ”

Linguiste (spécialiste de russe et de slovène), formée en sciences politiques et en « service social », Alenka Zver entre comme assistante sociale au ministère de l'Éducation nationale où elle occupe divers postes (éducation spécialisée, centre de formation de conseillers d'orientation, service social du personnel). Depuis 1995, elle est responsable départementale du Service social en faveur des élèves de l'Inspection académique de la Seine-Saint-Denis (151 postes d'assistants sociaux scolaires).

Dans le contexte annuel de la médiatisation de la violence scolaire, la Seine-Saint-Denis est souvent sous les feux de la rampe. Le Service social en faveur des élèves de l'Inspection académique, avec ses 151 postes d'assistants sociaux implantés dans les collèges, lycées et, à titre expérimental, dans le second degré, participe au repérage des situations d'enfants en danger, à la sensibilisation des partenaires internes (l'équipe éducative) et à la prise en charge des enfants à protéger. Les filles sont plus exposées à certaines violences.

Alenka Zver expose deux situations de violence sexuelle dont deux jeunes filles ont été les victimes :

- agression sexuelle d'une jeune collégienne de 12 ans par un camarade de classe, avec l'aide de deux complices ;
- mariage forcé d'une jeune Malienne.

À travers l'analyse de ces deux cas, on constate le rôle de protection que peut jouer l'école. La parole et la souffrance des jeunes filles ont pu y être entendues et les réponses les mieux adaptées apportées, en lien avec les parents (quand cela est possible) et les services concernés (Aide sociale à l'enfance et Justice).

▲ Marie-Victoire Louis

· **L éducation nationale : quelle politique dans les années 1990 ?** ·

Marie-Victoire Louis est chercheuse au CNRS. Elle a publié de nombreux articles sur différents sujets concernant les femmes : syndicalisme et féminisme ; violences masculines contre les femmes (harcèlement sexuel) ; violences intra-familiales ; violences sexuelles dans le sport et la prostitution ; parité (séminaire de la Maison des sciences de l'homme, organisation et publication) ; critique des politiques gouvernementales françaises et internationales en matière de droits des femmes ; sexisme (langage et publicité) ; critique du concept des droits de l'homme ; critique du livre de Pierre Bourdieu, etc. Elle a publié un ouvrage historique sur Le droit de cuissage, 1860-1930. Elle a organisé récemment, à la MSH, un séminaire sur la critique des fondements sexués du droit. Elle a fondé et présidé l'AVFT. Elle dirige des revues féministes. Elle milite contre les politiques qui légitiment le système proxénète. Elle travaille à la rédaction d'une loi anti-sexiste.

L'exposé a été centré sur la critique des politiques mises en œuvre en matière de violences sexuelles et sexistes dans l'Éducation nationale, à partir de plusieurs textes officiels :

- la circulaire interministérielle du 3 mai 1995, intitulée : « Prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs » qui était présentée par le ministre chargé de la famille, et qui fut signée par François Bayrou ;
- la circulaire n° 97-175 du 26 août 1997, intitulée : « Instructions concernant les violences sexuelles » ;

- le guide pratique, intitulé : « Approches partenariales en cas d'infractions dans un établissement scolaire », publié au B.O. du 15 octobre 1998.

La publication du texte final inclura une analyse de « la convention pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif », signée par Martine Aubry, Claude Allègre, Jean Glavany, Ségolène Royal et Nicole Péry.

- La convention Éducation nationale-INAEM sur l'aide aux victimes, du 9 mars 1999, intitulée : « Mise en place d'un dispositif de prise en charge et de suivi des victimes au sein du système scolaire ».
- « Le comité national de lutte contre la violence à l'école et les incivilités scolaires », mis en place le 24 octobre 2000 par Jack Lang.

L'exposé s'est terminé par l'affirmation d'un certain nombre de positions de principe sur lesquelles devrait/pourrait se refonder la politique de l'Éducation nationale.

▲ Michèle Leblanc

· Une présentation des travaux et des projets du ministre de l'éducation nationale ·

Enseignante de formation puis inspectrice de l'Éducation nationale, Michèle Leblanc prend en charge une circonscription comprenant un secteur en zone d'éducation prioritaire et en zone de prévention et de lutte contre la violence. Mise à disposition du ministère de l'Emploi et de la Solidarité en septembre 1998, elle est conseillère technique à la Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale. À ce titre, elle assure la responsabilité de chef de projet des Assises nationales de la vie associative (février 1999). À partir de mars 1999, elle remplit auprès de M. André Hussenet, inspecteur général, une mission de prévention et de lutte contre la violence scolaire. Elle a également

assuré les fonctions de professeur associé, à Paris XII, en sciences de l'éducation. Aujourd'hui, elle est membre permanent du groupe opérationnel du Comité national de lutte contre la violence à l'école, mis en place par Jack Lang.

Michèle Leblanc rappelle les différentes prises de position du ministre sur la nécessaire formation à l'égalité des sexes à l'école. En ce qui concerne la violence explicite, elle fait un balayage historique rapide des politiques déjà mises en œuvre, un état des lieux sur la violence actuelle et l'exposé de la politique d'aujourd'hui : dix académies expérimentales ; création du Comité national de lutte contre la violence scolaire, auquel des moyens sont donnés pour assurer une évaluation permanente des situations, tant pour réduire au minimum le temps de réaction que pour mieux comprendre les phénomènes, relayer les académies, recenser les solutions innovantes, valoriser les travaux réussis sur le terrain, réfléchir (groupes de travail) aux solutions, faire des propositions d'action ; un groupe opérationnel est constitué. Elle souligne la mise en place d'un outil de gestion et de prévention informatisé au service des établissements et des écoles.

À l'issue de la discussion, l'accord des participants et des organisatrices s'est fait sur l'utilité d'une charte sur la prévention de la violence sexuée dans les établissements scolaires. L'atelier Violence du GPIDF de l'AFFDU commence à s'organiser pour faire avancer ce projet. Restez mobilisées, nous vous tiendrons au courant, nous aurons besoin de vous. Merci.

Nicole Fouché

Colloques à venir

Engaging with Simone de Beauvoir

Ninth International Simone de Beauvoir Society Conference
St John's College, Oxford, UK, 20-22 July, 2001

Provisional Conference Programme :

FRIDAY, 20 JULY

5.30-7pm: SESSION A: (single session)

Ethics (in English)

- Gail Weiss (The George Washington University), «Challenging Choices: An Ethics of Oppression»
- Judy Miles (California State Polytechnic University), «The Affinities Between The Second Sex and Descartes' Meditations, A Response to Nancy Bauer's Unusual Claim»
- Kristana Arp (Long Island University, Brooklyn), «Freedom and the Other in All Men are Mortal»

SATURDAY, 21 JULY

9.15-10.45am: SESSIONS B, C and D (triple parallel sessions)

Fiction (in French and English)

- Elène Cliche (Université du Québec, Montréal), « Une construction laborieuse du sujet féminin : Marcelle et Marguerite, deux figures beauvoriennes mises à l'épreuve »
- Lilianne Lazar (Hofstra University, New York), « Une image satirique de la mauvaise foi dans Quand prime le spirituel de Simone de Beauvoir et La Nausée de Jean-Paul Sartre »

- Alison Holland (University of Northumbria at Newcastle), «Identity in Crisis: the Gothic Textual Space in L'Invitée»

Diaries and Correspondence (in English)

- Margaret Simons (Southern Illinois University), «The Bergsonian Influences on Beauvoir's Philosophy»
- Barbara Klaw (Northern Kentucky University), «The Birth of Le Deuxième Sexe: Beauvoir and her Diary from 1926-1930»
- Jeanne Humphries (University of Toronto, Canada), «Episolar Strategies of Female Subjectivity in De Beauvoir's Correspondence»

Phenomenology and Ethics (in French and English)

- Louise Renee (Université du Manitoba, Canada), « La douleur d'une interrogation indéfinie : l'oppression dans les textes de Simone de Beauvoir »
- Eleanor Godway (Central Connecticut State University), «Phenomenology, Ambiguity and Expression: Merleau-Ponty and De Beauvoir»

11.15-12.45: SESSIONS E, F, and G (triple parallel sessions)

Genre, subjectivité et Le Deuxième sexe (en français)

- Ludovic Gaussot (Université de Poitiers, France), « La domination masculine et Le Deuxième sexe »
- Hélène Rouch (Paris), « La fabrication du sexe : Simone de Beauvoir entre Adrienne Sahuqué et Suzanne Lilar »
- Marie-Andrée Charbonneau (Université de Moncton, Canada), « Ego, narcissisme et aliénation chez Simone de Beauvoir et Jacques Lacan : un vocabulaire au confluent de la psychanalyse et de la phénoménologie »

Fiction (in English)

- Deborah Evans (University of Sussex), «Beauvoir's L'Invitée: The Necessity of Writing Against the Contingent»
- Peter Christensen (Cardinal Stritch University, Milwaukee), «Simone de Beauvoir's Les Bouches inutiles, Georg Kaiser's Die Buerger von Calais and Friedrich Durenmatt's Es steht geschrieben: Existential Dramas of the Besieged City»
- Margaret Gray (Indiana University), «Beauvoir via Butler: Performing Femininity in Les belles images»

Gender, Bodies and Space (in English)

- Oliver Davis (Wadham College, Oxford), «La Vieillesse and Le Deuxième sexe: symmetry, alterity and the body»
- Sarah Fishwick (University of Birmingham), «'Je voudrais savoir danser ainsi': Dance and Bodily Gender Identity in Beauvoir's L'Invitée and Le Sang des autres»
- Alison Fell (The Queen's College, Oxford), «The Perils of a Room of One's Own: Space in L'Invitée, Le Sang des autres and Les Bouches inutiles»

2.15-4.15: SESSIONS H, I, J (triple parallel sessions)

Theorising Feminisms (in English)

- Charmaine Eddy (Trent University, Peterborough, Canada), «The Impossibility of 'Being Sexualised': Bodily Alterity in Beauvoir and Irigaray»
- Anna Alexander (Simone de Beauvoir Institute, Concordia University, Montreal), «Must we Burn Beauvoir? Toward an Altered Ethic of Eros»
- Elaine Stavro (Trent University, Peterborough, Canada), «Enriching the Social World: Beauvoir's Efforts to Accommodate Psychoanalysis and Historical Materialism»

- Mary Evans (University of Kent), «Simone de Beauvoir and the Limits of the Rational»

Auto/biographical writing (in English and French)

- Wendy O'Brien (Humber College, Toronto) «Profiles of a Life Well-Written: Beauvoir's Phenomenology of the Self»
- Betty Halpern-Guedj (Université de Genève), « D'habiles mensonges qui secrètement disent la vérité »
- Fiona Neilson (Monash University, Australia), «Not herself: Beauvoir's Subjectification of her Mother in *Une Mort très douce*»
- Céline Léon (Grove City College, Pennsylvania), « Le Deuxième sexe à la lumière des *Lettres à Nelson Algren* »

Beauvoir, Heidegger, Structuralism (in English)

- Nancy Bauer (Tufts University), «Beauvoir's Heideggerian Ontology»
- Karen Vintges (University of Amsterdam), «Must we Burn Foucault? Ethics as Art of Living: Simone de Beauvoir and Michel Foucault»
- Eva Gothlin (University of Gothenburg, Sweden), «Reading Simone de Beauvoir with Martin Heidegger»
- Eva Bahovec (University of Ljubljana), «The Second Sex and the Philosophy of Structuralism»

5-6pm: **Keynote Speaker:**

Michèle Le Doeuff (CNRS, Paris)

Author of *L'Étude et le rouet* (Seuil, 1989), trans. Hipparchia's Choice, an Essay Concerning Women, Philosophy, etc. (Blackwell, 1991) and *Le Sexe du savoir* (Aubier, 1998).

SUNDAY, 22 JULY

9.30-11am: SESSIONS K and L (twin parallel sessions)

Repr sentations (en français)

- Claudine Monteil (Paris), « La notion de famille chez Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre »
- Laurence Ellena (Université de Nancy/Poitiers), « Simone de Beauvoir et son public: la construction sociale d'une représentation »
- Sandrine Dauphin (Paris), « Simone de Beauvoir et le féminisme d'État »

Auto/biography (in French and English)

- Pierre-Eric Villeneuve (Montréal, Canada), « La part maudite de l'aveu : l'exemple de La Cérémonie des adieux »
- Susan Bainbrigge (University of Edinburgh), «La Cérémonie des adieux: Situating the Self and the Text»
- Jean-Louis Jeannelle (Université de Paris IV), « La prose de l'histoire dans les mémoires : Beauvoir et la guerre d'Algérie »

11.30-12.30: SESSION M (single session)

Beauvoir, Power and Alternative Genealogies (in English)

- Debra Bergoffen (George Mason University), «Failed Friendships, Forgotten Genealogies: Simone de Beauvoir and Luce Irigaray»
- Sonia Kruks (Oberlin College, Ohio), «Panopticism and Shame: Foucault and Beauvoir on Power»

Conference Organisers:

Dr Elizabeth Fallaize, St John's College, Oxford, UK
e-mail: elizabeth.fallaize@sjc.ox.ac.uk

Dr Ursula Tidd, Dept of French Studies, University of Manchester,
Oxford Road, Manchester, M13 9PL, UK
e-mail: ursula.tidd@man.ac.uk

Congrès Marx international III

Section : Rapports sociaux et genre

Paris X Nanterre, 26-29 septembre 2001

Cette section est organisée par deux revues : Les Cahiers du Genre et Nouvelles Questions Féministes

LES CAHIERS DU GENRE

Cette revue entend mettre l'accent sur les débats théoriques relatifs aux rapports sociaux de sexe et de pouvoir. L'objectif est de contribuer à la production de nouveaux outils, concepts et analyses dans le champ des sciences sociales.

Les divers ateliers qui se mettent en place se situent donc dans la perspective suivante : concepts ou champs nouveaux issus de la théorisation en termes de rapports sociaux de sexe ; mais aussi champs balisés et termes usuels des sciences sociales, dont le contenu a été reconstruit, reformulé par la prise en compte des divisions sociales opérées dans les rapports entre les hommes et les femmes. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de tendre à une meilleure intelligibilité du social, et donc de renforcer l'idée qu'il est nécessaire de changer le monde et peut-être d'en esquisser des moyens.

Ateliers envisagés :

- Travail et subjectivité
- La violence contre les femmes
- Classe sociale et genre
- Transversalité de la violence
- Qualification / compétence

À noter que la question du genre étant, par définition, transversale à tous les champs du social, certaines questions seront traitées dans d'autres sections, certaines communications seront dispatchées dans d'autres ateliers.

Collectif de préparation :

Annie Bidet-Mordrel (philosophe): mordrel@u-paris10.fr

Helena Hirata (sociologue) : hirata@iresco.fr

Danièle Kergoat (sociologue): kergoat@iresco.fr

Pascale Molinier (psychologue): molinier@cnam.fr

NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES

La revue *Nouvelles Questions Féministes* organise quatre ateliers.

- Violence contre les femmes : viol, pornographie, prostitution, violences conjugales, la violence comme attribut de la masculinité, la violence sexuée et/ou au cinéma, la représentation de la sexualité violente.
- Inceste : études de terrain, actions associatives, réponses de la justice, lien avec le divorce, théories des « fausses allégations », statut social et juridique des enfants.
- Études féministes/de genre/sur les femmes : orientations, lien avec le mouvement social, paradigmes dominants, place problématique des hommes, changements thématiques et/ou théoriques depuis 1980.

Trois communications de vingt minutes chacune sont prévues par atelier (période de deux heures). Chaque atelier pourra durer 2 heures ou 4 heures (une ou deux séances) selon le nombre de communications. Les propositions — titre et résumé de dix lignes — doivent être envoyées à Christine Delphy avant le 30 juin.

Christine Delphy – 27, rue J.-J.-Rousseau F-75001 Paris
chdelphy@aol.com

Voir sur le site web d'Actuel Marx pour d'autres d'informations
www.u-paris10.fr/ActuelMarx/

*« Les obstacles à la carrière des femmes universitaires.
Dialogue entre la psychologie sociale
et les responsables politiques »*

Conférence européenne

Perugia (Italie), 6 octobre 2001, 9 h 30 à 17 h

Cette conférence est organisée par le Groupe européen de psychologie sociale Femmes et pouvoir (Laboratoire européen de psychologie sociale (LEPS), Maison des sciences de l'homme, Paris) composé d'enseignantes-chercheuses et de chercheuses de cinq pays d'Europe, Allemagne, France, Italie, Portugal, Royaume-Uni. Elle bénéficie du soutien scientifique et financier de la European Science Foundation.

La conférence se tiendra à l'Université de Perugia, en langue anglaise, et sera ouverte à tout public intéressé. Y interviendront d'une part des chercheuses du Groupe européen qui présenteront les travaux du groupe (« données statistiques » pour les cinq pays européens représentés dans le groupe, « attitudes et discrimination », « effets de la discrimination sur le soi et l'estime de soi et stratégies individuelles et collectives des femmes universitaires ») ; d'autre part des « politiques » des mêmes cinq pays (responsables universitaires, représentants des ministères, etc.) et la responsable de l'unité Women and Science de l'Union européenne. Les interventions seront suivies de débats.

Pour toute information, s'adresser à Marie-Claude Hurtig,
e.mail : <hurpich@newsup.univ-mrs.fr>

« *Ruptures, résistances et utopies* »

3^e colloque international de la recherche féministe francophone
Toulouse (France), 2-6 juillet 2002

Argumentaire (provisoire) du colloque :

Depuis plus de 25 ans, les études et recherches féministes participent à la remise en question de l'androcentrisme des sciences et accompagnent de leurs analyses les formidables bouleversements impulsés par le mouvement de libération des femmes et les luttes pour l'égalité des chances, l'égalité des droits, l'égalité de l'accès aux savoirs et aux pouvoirs dans tous les pays du globe.

Après le premier colloque « La recherche féministe dans la francophonie – État de la situation et pistes de collaboration », qui s'est tenu à Laval (Québec) en septembre 1996¹ et le deuxième colloque « La recherche féministe dans la francophonie plurielle » organisé à Dakar (Sénégal) en avril 1998, nous avons le plaisir d'annoncer que le troisième colloque international de la recherche féministe francophone aura lieu à Toulouse (France) en juillet 2002. Cette date permet de marquer le vingtième anniversaire du colloque national « Femmes, féminisme et recherche » qui s'est tenu en 1982 à Toulouse, sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale et du ministère des Droits des femmes. Dans ce cadre, nous invitons la communauté universitaire francophone à célébrer vingt années de ruptures, vingt années de résistances, vingt années de construction de l'utopie d'un monde sans hiérarchie sexuée, sans violences à l'encontre des femmes, sans inégalités et discriminations de sexe.

Les recherches féministes ont analysé les pratiques et représentations qui limitent les possibilités des femmes dans le monde, au

1. – Voir Dagenais Huguette (dir.) (1999), *La recherche féministe dans la francophonie : Pluralité et convergences*, Editions du remue-ménage, Montréal, 532 pages.

travail comme dans le privé, dans leur corps comme dans leurs sexualités, en politique comme à l'école. En introduisant une rupture épistémologique dans la manière de penser les catégories et les rapports sociaux de sexe, la recherche féministe a produit de nouvelles connaissances, sans cesse renouvelées, sans cesse à renouveler.

Parallèlement aux mouvements sociaux de lutte contre les inégalités, les violences, la pauvreté et l'exclusion, les recherches féministes ont identifié et analysé les résistances aux changements. Produite par des rapports sociaux multiformes, la hiérarchie sexuée évolue, se recompose, s'articule de manière complexe avec l'âge, l'ethnicité, l'origine géographique et culturelle, les profondes transformations en cours dans le monde contemporain. Les résistances se situent simultanément dans les pratiques sociales et dans les paradigmes scientifiques. Elles constituent un objet d'analyse primordial pour les années à venir.

Provoquer des ruptures et analyser des résistances constituent les deux volets les plus visibles des études et recherches féministes à ce jour. Mais l'analyse critique des inégalités et hiérarchies de sexe s'enrichit d'un troisième volet : celui de l'utopie, de l'élaboration théorique de ce que serait une société-monde débarrassée de la hiérarchie sexuée. Comment penser et produire une société sans « valence différentielle des sexes » ? L'imagination utopique paraît primordiale pour ne pas confondre recomposition et disparition de la domination, pour renouveler les programmes de recherche, garantir que ces vingt dernières années de recherches soient les prémisses d'une société où chaque personne puisse vivre selon ses aspirations, quelles que soient ses origines, son sexe ou ses choix de vie.

Afin de favoriser au mieux des échanges, nous sollicitons des propositions de communication (individuelles ou collectives), ainsi que des propositions de coordination et d'animation de tables rondes et d'ateliers thématiques. Les trois axes transversaux Ruptures, Résistances, Utopies, qui structureront nos travaux,

peuvent être déclinés selon des lignes de problématisation, dont quelques-unes nous paraissent particulièrement pertinentes, mais qui ne sont nullement exclusives.

1. La conceptualisation du ‘ genre ’ dans la recherche féministe francophone

Souvent opposé à l'utilisation plus ancienne des termes de « condition féminine », de « patriarcat » de « domination masculine », voire même de « rapports sociaux de sexe », le recours à l'anglicisme « genre » (gender) devient de plus en plus fréquent dans les programmes de recherche et publications francophones. Impulsé par les organismes internationaux de financement de la recherche (ONG, Commission européenne) et par l'ouverture internationale des échanges scientifiques, les enjeux épistémologiques et politiques de l'utilisation de ce terme sont nombreux et mériteraient de faire l'objet d'une analyse plus approfondie. Le colloque pourrait permettre une confrontation des pratiques et des prises de position différenciées autour du « genre » comme outil linguistique et conceptuel de la recherche féministe francophone, considéré comme un euphémisme dangereux par les unes, comme un gage de scientificité par les autres.

2. Le sexe social au regard de la mondialisation / globalisation

En relation directe avec les choix de terminologie, la recherche féministe est actuellement mise à l'épreuve par les phénomènes de globalisation, y compris dans le domaine de la production scientifique. Parallèlement aux enjeux politiques et économiques de la mondialisation, se pose la question de la pertinence globale des outils théoriques et conceptuels élaborés dans des contextes sociaux ou historiques spécifiques. Dans quelle mesure convient-il de penser un « système mondial » unique et hégémonique des rapports sociaux de sexe ? Quel sens attribuer à l'identification potentielle de divers « régimes de genre » dans le

temps ou dans l'espace ? Convient-il de mobiliser des outils théoriques identiques pour l'analyse des expériences des femmes chefs d'entreprise sur le continent africain en l'an 2000 et celles des professeurs d'université en Europe au milieu du 20^e siècle ? Comment échapper à l'évolutionnisme qui peut si facilement se glisser dans nos manières de penser les différentes « configurations » du système social des sexes (opposant sociétés ou pratiques « traditionnelles » aux tendances plus « modernes »), tout en évitant de tomber dans un relativisme culturel qui rend d'emblée stérile toute démarche comparative ?

3. Recherches féministes / Militantisme / Action politique

L'engagement politique souvent (mais non systématiquement) revendiqué constitue une des caractéristiques essentielles des recherches féministes. Cet engagement ou militantisme constitue la pierre angulaire des critiques et résistances qui sont adressées à ces recherches, tant par les institutions scientifiques que par les actrices (et acteurs) des mouvements sociaux. Or, le caractère « engagé » des recherches universitaires féministes n'entraîne certainement pas les mêmes effets sociaux, voire ne bénéficie pas de la même reconnaissance selon le contexte sociétal et historique. La mobilisation des résultats de recherche dans les fonctions d'expertise, notamment par rapport à la conceptualisation et l'évaluation des politiques en faveur de l'égalité des sexes, soulève de nombreuses questions quant aux rapports entre mouvements sociaux, recherches féministes et action politique (voir, par exemple, le statut ambigu des « fémocrates » dans certains pays francophones). De plus, comment penser les relations entre les axes et dynamiques de recherche, d'une part, et les revendications et mobilisations militantes, d'autre part ?

Ces lignes de problématisation peuvent s'appliquer à de nombreux sujets ou objets de recherche. Voici une première liste indicative des ateliers thématiques qui pourraient s'organiser dans le cadre du colloque :

Arts / littérature / création
Citoyenneté / politique / droits
Colonialisme / post-colonialisme
Contraception / avortement / fécondité
Corps / santé / sida
Familles / parentalités / relations intergénérationnelles
Education / formation / socialisation
Environnement / développement
Emploi / travail / chômage / précarité
Epistémologie féministe
Exclusion / pauvreté / inégalités
Féminisme / militantisme
Langues / sociolinguistique / politiques linguistiques
Méthodologies
Migrations / mobilité / espaces
Mouvements sociaux / syndicalisme
Prostitution / travail sexuel
Religions
Sexualités / lesbianisme
Sciences / techniques
Travail domestique / domesticité
Temps sociaux / temporalités
Vieillesse
Violences

**Organismes scientifiques associés à la manifestation
(sous réserve)**

Association européenne des établissements universitaires en études femmes – AOIFE
Association nationale des études féministes – ANEF
Association internationale des sociologues de langue française – AISLF (CR 4)
Centre d'anthropologie, EHESS Toulouse
Centre d'études et de recherches sur les femmes – CEDREF, Université de Paris VII

Centre lyonnais d'études féministes – CLEF, Université de Lyon II
Chaire Claire Bonenfant sur la Condition féminine, Université de Laval

Femmes de l'université de Nantes – FUN

GERS-CNRS, IRESCO-Université de Paris VIII, Paris.

GDR-MAGE (Marchés du travail et genre), IRESCO-CNRS

Groupe de recherche et d'étude sur les femmes – GREMF,
Université de Laval, Québec

Institut de recherches et études sur les femmes – IREF, Université de Montréal, Québec

Réseau européen des hommes pro-féministes

Réseau québécois des chercheuses féministes – Université de Laval, Québec

Réseau inter-universitaire des études de genre (PPF coordonné par Paris VII)

Réseau thématique SOCRATES en Women's Studies – ATHENA

Women's International Studies Europe – WISE (Amsterdam, Pays-Bas)

World Organisation of Women's Studies – WOWS

Pays représentés

Algérie, Allemagne, Argentine, Belgique, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Israël, Italie, Japon, Liban, Luxembourg, Mali, Maroc, Niger, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Sénégal, Suède, Suisse, Tunisie, USA, Viêt-Nam.

Le public visé

Ce colloque vise un public large et diversifié, originaire de tous les pays francophones du monde. Les intervenant-e-s seront définitivement sélectionné-e-s par le Comité d'organisation en février 2002, en fonction des réponses à l'appel à communications

qui sera diffusé par le biais des revues spécialisées, des listes de discussion Internet et du site web du colloque en juillet 2001 (date limite des propositions de communication en janvier 2002). Les membres du Comité scientifique du colloque seront sollicités en priorité pour intervenir en séance plénière et pour coordonner et animer les ateliers thématiques.

Dans la sélection des communications, nous viserons expressément à favoriser l'intervention du grand nombre de doctorant-e-s et de « jeunes chercheur-e-s » de tous les pays francophones. L'inscription du colloque dans le programme national des Universités d'été de l'an 2000 (en cours de négociation) devrait favoriser cette ouverture.

La collaboration de Nicole Dewandre, responsable de l'unité « Femmes et Sciences » à la DGXII de la Commission européenne, permettra d'assurer la diffusion de l'appel à communications du colloque le plus largement possible au sein de l'Union Européenne ; l'action de Françoise Gaspard, déléguée nationale à l'ONU pour les questions des droits des femmes, et la mobilisation de nos réseaux nationaux et internationaux de collaboration scientifique (AOIFE – Association européenne des institutions universitaires en études sur les femmes, AISLF – Association internationale des sociologues de langue française, ANEF – Association nationale des études féministes, ATHENA – Réseau thématique Socrates en Women's Studies, Réseau inter-universitaire d'études sur le genre, WISE – Women's International Studies Europe, WOWS – World Organisation of Women's Studies), nous permettra d'assurer au mieux cette diffusion au sein des pays francophones. Au moins un tiers des communications devrait être assuré par des collègues d'origine étrangère.

Comité d'organisation de la manifestation

Le comité d'organisation sera responsable de la gestion matérielle du colloque sur le site de Toulouse. Composé, de ce fait, essentiellement des membres de l'Équipe Simone-SAGESSE, il

réunit également les responsables des colloques précédents (Québec et Dakar), ainsi que quelques collègues françaises particulièrement impliquées dans le champ des recherches féministes francophones, qui seront notamment chargées de faire l'interface avec les organismes partenaires de la manifestation (ANEF, AOIFE, ATHENA, AISLF, réseau interuniversitaire d'études sur le genre, etc.). Sous réserve de l'accord définitif des personnes concernées, il se compose comme suit :

Djamila Amrane (histoire, UTM) - Sylvie Chaperon (histoire, UTM) - Huguette Dagenais (Laval, responsable du colloque de Québec) - Nicole Décuré (anglais, UPS) - Maïté Debats (APIAF) - Judith Ézékiel (anglais, UTM) - Aïssatou Faye (doctorante, UTM) - Michèle Ferrand (sociologie, CSU-CNRS, Paris) - Agnès Fine (histoire, EHESS & UTM) - Dominique Fougeyrollas (sociologie, CNRS Paris Dauphine) - Nathalie Lapeyre (doctorante, UTM) - Nicky Le Feuvre (sociologie, UTM) - Yannick Lequentrec (sociologie, UTM) - Jean-Yves Letalec (doctorant, UTM) - Jacqueline MARTIN (économie, UTM) - Monique Membrado (sociologie, CNRS) - Véronique Perry (doctorante, UTM) - Annie Rieu (sociologie, CNRS) - Fatou Sow (Sénégal, responsable du colloque de Dakar) - Daniel Welzer-Lang (sociologie, UTM).

Dans l'attente de la diffusion de l'appel à communication en juillet 2001, les adhérentes de l'ANEF sont d'ores et déjà sollicitées pour proposer la coordination et l'animation d'une Table ronde ou de l'un des ateliers thématiques programmés pendant le colloque.

Vous souhaitez coordonner et animer un atelier thématique : Comment procéder ?

Le planning du colloque comporte 5 séances, d'une durée de 2 heures chacune, réservées aux ateliers thématiques. À partir de l'élaboration d'un projet d'atelier, il s'agit de lancer un appel à communications et/ou de solliciter directement des intervenant-e-s potentiel-le-s (3 à 4 par séance, afin de laisser du temps aux

débats), en s'assurant de la participation de « jeunes » collègues, et, si possible, de personnes originaires de plusieurs pays.

Les propositions de coordination/d'animation d'un atelier (argumentaire en 500 signes) sont à adresser au Secrétariat du colloque avant le 5 janvier 2002 et seront diffusées sur le site web du colloque à partir de fin janvier.

Une fois la proposition d'atelier acceptée par le Conseil scientifique, l'élaboration du planning des séances et l'animation des travaux pendant le colloque reviendront aux responsables. Dans un souci de cohérence, le Comité d'organisation se réserve toutefois le droit de proposer des regroupements thématiques, au regard de l'ensemble des propositions de communication reçues.

PLANNING PROVISOIRE

Mardi 2 juillet :

9 h 00-10 h 30 : Accueil

10 h 00 : Ouverture officielle du colloque

11 h 00-12 h 30 : Plénière I : « Ruptures, Résistances »

14 h 00-15 h 30 : Table ronde I : « Genre et développement »

16 h 00-17 h 30 : Ateliers I

Mercredi 3 juillet :

9 h 00-10 h 30 : Plénière II : « Ruptures, Résistances »

11 h 00-12 h 30 : Plénière III : « Ruptures, Résistances »

14 h 00-15 h 30 : Ateliers II

16 h 00-17 h 30 : Ateliers III

Judi 4 juillet :

9 h 00-10 h 30 : Table ronde II : « Parité et féminisme »

11 h 00-12 h 30 : Plénière IV : « Utopies »

Vendredi 5 juillet :

9 h 00-10 h 30 : Plénière V : « Utopies »

11 h 00-12 h 30 : Table ronde III : « Études et recherches féministes »

14 h 00-15 h 30 : Ateliers IV

16 h 00-17 h 30 : Ateliers V

Samedi 6 juillet :

9 h 00-10 h 30 : Ateliers VI

11 h 00-12 h 30 : Discours de clôture

14 h 00-15 h 30 : Visite guidée pédestre de Toulouse

Plénière = 30 minutes de temps de parole (2 intervenantes/ séance + débat)

Atelier = 20 minutes de temps de parole / personne

Table ronde = 4 à 5 personnes maximum

**Proposition de coordination et animation
d'un atelier thématique**

Argumentaire de l'atelier présenté succinctement : 500 à 600 signes :

Responsable(s) de la coordination et de l'animation de l'atelier :

Nom : Prénom :

Statut professionnel :

Institution de rattachement :

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Mel :

Merci de nous adresser ce document, en format RTF, par courrier électronique : simone@univ-tlse2.fr ou par télécopie : (+33) 05 61 50 37 08



*Le genre face aux mutations
(du Moyen-Âge au XX^e siècle)*

Colloque organisé par le Centre de recherche sur les sociétés de l'Ouest européen (CRHISCO - UMR CNRS 6040) de l'Université de Rennes 2
26-28 septembre 2002

Comité d'organisation :

Luc Capdevila (histoire contemporaine), Sophie Cassagnes (histoire médiévale) Martine Cocard (histoire contemporaine), Dominique Godineau (histoire moderne), François Rouquet (histoire contemporaine), Jacqueline Sainclivier (histoire contemporaine), Michèle Cassin.

Comité scientifique en cours de constitution.

APPEL À COMMUNICATIONS POUR LE 15 SEPTEMBRE 2001

À travers les siècles, les mutations culturelles ou techniques, les crises et les ruptures politiques, religieuses et économiques ont affecté l'ensemble de la société, mais aussi les rapports entre les hommes et les femmes, et les représentations qui les sous-tendent. C'est donc l'influence de ces changements rapides ou sur le long

terme sur le genre qu'il convient d'interroger. Le genre est ici compris comme une construction culturelle de la différence des sexes et un élément déterminant dans la distribution des pouvoirs au sein d'une société. La perspective de ce colloque s'inscrit donc dans un questionnement des constructions du genre face aux mutations.

En effet, celles-ci conduisent souvent à questionner le masculin/féminin, voire à le redéfinir, ou au contraire, à en figer les normes. Est-il possible de s'interroger sur ces moments charnières scandant l'histoire des rapports de sexe, qu'ils soient socio-économiques ou qu'ils relèvent du politique, du culturel ou de l'imaginaire en général ?

C'est cette dynamique, ou ces synergies, du genre que nous proposons d'« historiciser », à partir d'analyses sur le temps court et la longue durée.

Les thèmes suivants pourraient être abordés :

1. Décalages et écarts culturels face aux mutations

Les hommes et les femmes adoptent-ils des dynamiques spécifiques lors de ces mutations ? Crises politiques ou religieuses ou mutations technologiques ou culturelles, quelles perceptions les « hommes » et les « femmes » ont-ils du changement ? Développent-ils des stratégies particulières face à elles ?

Selon les époques et les sociétés, les notions de progrès ou de tradition, sont-ils représentés par l'un ou l'autre sexe ?

2. Les lieux du brouillage et de la mixité

Les situations nouvelles conduisent à rompre avec les habitudes et imposent une réorganisation, provisoire ou durable, de la société dans les domaines du politique, du religieux et du culturel. Ces changements entraînent-ils une modification du genre dans le sens du brouillage, de l'indifférenciation ou d'un ajustement du masculin et du féminin ? La réflexion pourrait porter ici sur les stéréotypes mais aussi sur les identités de sexe.

On peut à l'inverse s'interroger en creux sur la question de la permanence et de « l'indifférence des sexes » liée aux mutations. Existe-t-il des moments de mutation sans effet sur le genre ?

Nous souhaitons que ces thèmes soient abordés dans le cadre d'une réflexion trans-périodique et multidisciplinaire avec la volonté de varier les angles d'observations : historique, juridique, linguistique, sociologique, etc., et si possible dans une perspective comparatiste à l'échelle de la civilisation occidentale (Europe/Amérique).

Afin d'organiser au mieux ce colloque, les propositions de communication doivent nous parvenir avant le 15 septembre 2001.

Ces propositions comprendront :

- l'adresse personnelle et/ou institutionnelle de l'auteur de la proposition ;
- le titre probable de l'intervention ;
- un projet de communication d'une dizaine de lignes.

Ces propositions seront à envoyer à l'adresse suivante :

Jacqueline Sainclivier
Université de Rennes 2
UFR Sciences sociales/CRHISCO
6, avenue Gaston-Berger
CS 24 307
35043 Rennes Cedex
Adresse électronique : jacqueline.sainclivier@uhb.fr



*Réseau inter-universitaire
et interdisciplinaire sur le genre*

Compte rendu de l'Assemblée générale du 13 janvier 2001 qui s'est tenue à l'Université de Paris 7-Denis-Diderot (Jussieu). Cette réunion fait suite aux réunions précédentes du réseau et notamment à l'A.G. du 23 septembre 2000.

Chacune des universités parties prenantes du projet était représentée par une ou plusieurs personnes : Région Ouest (Universités d'Angers, Brest, Caen, Nantes, Rennes) ; Université Lyon 2 ; Université de Toulouse 2 (Équipe Simone) ; Université de Paris 7-Denis-Diderot (CEDREF) ; Université de Paris 8-Saint-Denis ; GERS (ex. GEDISST) CNRS-Paris 8 ; Université de Paris 10-Nanterre ; Réseau de docteurs et doctorantes de la région parisienne.

1. Le point a été fait sur les disciplines représentées dans les réseaux et les différentes universités.

- Des contacts doivent être établis avec d'autres universités dont on connaît les activités d'enseignement et de recherche dans le domaine, en particulier les universités de Lille : Lille 1 et Lille 3 et les universités d'Aix-Marseille. Des contacts existent également avec les universités d'Avignon, de Strasbourg, etc.

- Dans la mesure du possible, il est souhaitable que les informations diffusées dans le réseau soient coordonnées par des relais dans chacun des pôles.

2. Un point a été fait sur les crédits de fonctionnement disponibles : dans l'immédiat, les crédits de fonctionnement de l'ensemble des PPF de l'Université de Paris 7-Denis-Diderot ne sont pas affectés ; on peut espérer une décision pour le mois de juin.

3. Choix du nom du réseau :

- La proposition de « Référence » comme nom du réseau qui avait été émise lors de la dernière Assemblée générale n'a pas été retenue. Le choix présent est donc : « Réseau inter-universitaire, interdisciplinaire sur le genre ».

4. Le point a été fait concernant les groupes de travail proposés lors de l'Assemblée générale du 23 septembre dernier :

- Établissement d'un site web : Eléni Varikas, Sylvette Denèfle.
- Un échange a été fait sur les sites existants :
Région Ouest : site Bief de recension de bibliographies : perdican.bu.univnantes.fr/BIEF.
Le GERS : un site est en voie de constitution.
Rappel de l'existence du site de la Bibliothèque Marguerite-Durand.
- La discussion doit se poursuivre pour établir un contenu de page web et les modes de liaisons entre sites existants ou à établir.
- Les prochaines journées d'études du Réseau sur Foucault et Aderno : les discussions reprendront dès que nous aurons la confirmation de la création du PPF par le ministère.

5. De nouvelles propositions ont été avancées :

- établissement du recensement des enseignants HDR avec les thèmes prioritaires de recherche pour aider les doctorantes : Annik Houel.

- Projet d'université d'été ou d'automne et de journées préparatoires : Claude Zaidman, Danièle Kergoat et Nathalie Ernoult.

Compte rendu rédigé par
Dominique Fougeyrollas

Coordination réseau : Monique Dental – CEDREF, Université de Paris 7-Denis-Diderot – Case postale 7132 – 2, place Jussieu 75251 Paris Cedex 05 – Tél. 01 44 27 36 10 – Fax : 01 44 27 56 23 – mel : dental@ccr.jussieu.fr

Femmes et Associations

(<http://www.femmesetassociations.org>)

Présentation du site :

Ce site a été ouvert par Evelyne Diebolt, docteure d'État, spécialiste de l'histoire des femmes et des associations, présidente fondatrice de l'association Femmes et associations.

Evelyne Diebolt a organisé un colloque en collaboration avec le Comité scientifique de patronage composé de Geneviève Fraisse, directrice de recherche au CNRS, Françoise Gaspard, maîtresse de conférence à l'EHESS, Michelle Perrot, professeure émérite de l'université de Paris 7, Françoise Thébaud, professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Avignon, Anne-Marie Sohn, professeure d'histoire contemporaine à l'université de Rouen et Geneviève Pujol, présidente-fondatrice de la Société française des chercheurs sur les associations.

Le site donne les informations suivantes sur les femmes ayant été ou étant actives dans les secteurs associatifs.

Ce site présente des données sexuées concernant les femmes aux postes de décision du secteur associatif. Selon les possibilités d'accès aux archives de ces associations, ces données sont établies pour 5, 10 voire 40 ans.

La composition du Conseil national de la vie associative (CNVA) est analysée depuis sa fondation en 1982.

La classification internationale des organisations sans but lucratif a été utilisée pour cette étude. Elle propose 11 groupes. Un total de treize associations a été étudié. Elles font partie des groupes suivants :

Groupe 1 : Culture, sport et loisirs

- Association REMPART
- Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ)

Groupe 2 : éducation et recherche

- Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL)

Groupe 3 : Santé

- Association des paralysés de France (APF)

Groupe 4 : Services sociaux

- Union nationale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS)
- Secours populaire
- Secours catholique
- Association ATD Quart-Monde
- Association des visiteurs de prisons
- Union nationale de parents et amis de personnes handicapées mentales (UNAPEI)

Groupe 7 : Services juridiques et défense des droits

- Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et des citoyens
- SOS-Racisme

Groupe 9 : Activités internationales

- Groupement des retraités éducateurs sans frontières

Ce site présente des portraits de femmes s'étant investies dans le monde associatif, comme Édith Arnoult-Brill, Jeanne Auber-

Picard, Cécile Brunschvicg, Marie-Thérèse Chéroutre, Marie Diémer, Suzanne Duflo, Eva Durrleman, Thérèse Matter, Marcelle Monod ou Agnès Planchais.

Ce site propose également des portraits d'hommes ayant aidé ces femmes à s'investir dans le secteur associatif ou les ayant contrecarrées dans leurs initiatives et possède une bibliographie sur le thème des femmes et des associations.

On trouve enfin sur ce site le programme du colloque « Un siècle de vie associative : quelles opportunités pour les femmes ? » qui se tiendra les 14 et 15 mai 2001 à la salle Lamartine, à l'Assemblée nationale. Ce colloque entend s'interroger sur l'impact de la loi de 1901 dans la société française, hier et aujourd'hui, en se focalisant sur les femmes et leurs inscriptions associatives. Il met l'accent sur les relations hommes/femmes dans la vie associative.

Le 16 mai 2001 une journée d'études sera consacrée aux archives d'associations au Centre historique des Archives nationales, à Paris.



*Publications
&
soutenances
des membres de l'ANEF*

Changements de coordonnées et errata

CORRIGEZ VOS ANNUAIRES :

Genevi ve Cresson :

cresson@univ-lille3.fr

Christine Fontanini :

20, rue François-Verdier
31130 Fonsegrives

Ingrid Galster :

Universität Paderborn
Fachbereich 3/Romanistik
33095 Paderborn
Allemagne

Arlette Gautier :

agautier@u-paris10.fr

La discipline de **Claire Michard** n'est pas l'ethnicité mais le langage.

Martine M n s est née en 1949. Elle est membre des Forums du Champ Lacanien et non plus de l'A.C.F. Elle a publié un manuel qui s'appelle Psychologie clinique et psychopathologie.

Son numéro de téléphone professionnel est 06 12 41 06 31. Elle n'est pas au CMPP de Compiègne. Elle est psychanalyste en cabinet privé.

Publications récentes

Marie-No le Bonnes :

« *Les Anglaises pendant la première guerre mondiale* »

Institut d'histoire des conflits contemporains, commission « Les femmes et la guerre », Château de Vincennes, 21 novembre 1997. À paraître dans la Revue de l'Institut d'histoire des conflits contemporains, 2001.

« *Mary Wollstonecraft, une femme libre* »

« *A Vindication of the Rights of Woman* »

Marie-Lise Paoli (dir.), Paris, Édition du Temps, 1999, 161-173.

« *L'obtention du droit de vote, récompense des 'bons et loyaux services' rendus par les Anglaises pendant la première guerre mondiale ?* »

Colloque CESCIB « 1918-1928-1998 : La participation des femmes britanniques à la prise de décision politique », Université de Paris 8, 20-21 novembre 1998, publié dans Les femmes à la conquête du pouvoir politique, Martine Spensky (dir.), Paris, L'Harmattan, 2001, 135-145.

Claire Michard :

« *Sexe et humanité en français contemporain : la production sémiotique dominante* »

L'homme, n° 153, 2000, 125-151.

Edith Taeib (American University of Paris) :

« *Corps réifiés, corps souffrants : une image du corps dans le discours d'Hubertine Auclert* »

Congrès annuel du CIEF (Conseil international des études francophones), pré-programme, congrès 2001, session WIF : « Le corps dans les littératures et/ou le cinéma francophones » – 30 mai 2001

Un nouvel adhérent

Pierre Couturier :

(Résidence Van Gogh, appartement 29 – 85, rue Guillaume-Leblanc 33000 Bordeaux – Tél. 05 56 99 45 23 – Né le 3 mai 1978, à Saint-Mandé - 94)

Formation universitaire :

2000-2001 : DEA histoire, économie et art – des origines des temps modernes au temps présent. Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3. Rédaction d'un mémoire de recherche sur « L'entrée des Françaises en politique ; l'étude des débats parlementaires et politiques sur le vote des femmes entre les deux guerres » (sous la direction de Madame Sylvie Guillaume).

Activités dans les études féministes :

- Participation au colloque « Les femmes et la politique en Europe ».
- Animation de la table ronde avec Michèle Perrot, Yvette Roudy ainsi que des élues nationales françaises et étrangères.
- Rédaction d'articles dans le journal de l'IEP : « Au pays de la loi salique » et « Le sacre de la citoyenne ».



Comptes rendus

*L'évidence de l'égalité des sexes,
une philosophie oubliée du XVII^e siècle*

**Elsa DORLIN, Paris, L Harmattan, Bibliothèque du féminisme,
2001, 160 p.**

Elsa DORLIN a fait une présentation de son livre le 29 janvier 2001 à l'École normale supérieure de lettres et sciences humaines à Lyon, sur l'invitation de Pierre-François Moreau, professeur à l'ENS, qui avait convié Annik Houel (Lyon 2) et Mireille Delbraccio (CNRS) à en faire les commentaires, que voici.

Ce livre prend une place légitime dans cette collection de la Bibliothèque du féminisme, d'abord en faisant connaître des écrits féministes oubliés, et ensuite en apportant des éléments de réflexion au dossier si controversé de la parité. La façon dont Elsa Dorlin nomme ce féminisme du XVII^e siècle est éclairante, féminisme logique dit-elle, insistant ainsi sur le primat de la raison cartésienne et l'idée conséquente d'égalité ; ce qui ne l'empêche pas de reconnaître l'apport des Précieuses — elle leur consacre un chapitre entier — alors qu'elles sont plutôt dans une mise en avant de la différence. Elsa Dorlin pointe, chez ces Précieuses, ce qu'elles ont pu avancer de politiquement radical, dans leurs revendica-

tions, dont certaines sonnent de façon très moderne : ainsi proposent-elles le partage de ce qu'on appelle maintenant l'autorité parentale et, proposition qui n'est que depuis peu à l'ordre du jour, du moins en France, la transmission égalitaire du nom : les enfants nés telle année porteraient le nom du père, l'année suivante le nom de la mère. Autre idée pour le moins radicale : le bail de mariage reconductible, (ou non, bien sûr) ! On comprend mieux pourquoi elles ont été si mal traitées : elles remettaient vraiment en danger l'institution patriarcale du mariage.

Le regard insistant qu'Elsa Dorlin porte sur ces Précieuses permet aussi de faire des rapprochements entre la discrimination dont elles ont été l'objet et l'époque actuelle, le « ridicules » dont elles ont été taxées rappelant nettement les épithètes de « hystériques, mal baisées », entre autres, des années 1970. Je verserai au procès des Précieuses, côté défense, bien sûr, la façon dont Mademoiselle de Scudéry continue à être traitée, par nos amis Lagarde et Michard par exemple : « vieille fille romanesque d'une quarantaine d'années ».

Pour les féministes logiques, Elsa Dorlin montre bien en quoi leurs positions sont différentes et en quoi elles sont précurseurs des féministes modernes, du moins de celles qui se revendiquent de l'idée de féminin comme construction sociale ; mais, en même temps, elle sait montrer les limites dans lesquelles elles se sont laissées enfermer, en particulier quant à leur filiation intellectuelle. Elle montre combien ces femmes ont eu du mal à se dégager de leurs maîtres respectifs, et on peut se poser la question de leur intériorisation de la misogynie des maîtres en question, question, là encore, toujours actuelle.

Mais le fait le plus important, me semble-t-il, est d'insister sur la difficulté de ces femmes à pouvoir accéder au savoir. On n'y insistera jamais assez, ne serait-ce que pour montrer que le problème est toujours d'actualité, en particulier pour des jeunes filles d'autres cultures.

En ce sens, je finirai sur le rappel de cet événement évidemment marginal mais hautement symbolique, au-delà de la pathologie singulière de l'auteur de ce crime, en décembre 1989, de quatorze jeunes femmes, étudiantes de l'École polytechnique de Montréal, qu'il a tuées en hurlant : « Je hais les féministes ». Cet exemple montre combien l'accès au savoir est effectivement la condition sine qua non du féminisme et, en même temps, la violence que cela peut susciter encore pour certains hommes.

Annik Houel (Lyon 2)

*
* *

Je voudrais d'abord dire le très grand plaisir que j'éprouve à participer à la présentation de l'ouvrage d'Elsa Dorlin : *L'évidence de l'égalité des sexes*. Une philosophie oubliée du xvii^e siècle, qui vient de paraître début janvier aux éditions L'Harmattan, dans la collection « Bibliothèque du féminisme ». Un plaisir qui, certes, relève de l'amitié, mais surtout de l'admiration pour une démarche animée par la volonté très déterminée de réfléchir autrement que selon les usages strictement contemporains sur une question — celle de l'égalité des sexes — dont les enjeux sont multiples, autant philosophiques et théoriques que politiques, voire même idéologiques.

Ce qui m'a, en effet, immédiatement intéressée dans le travail d'Elsa Dorlin, c'est la rencontre d'une problématique qui convoque des textes du xvii^e siècle pour ressaisir les termes d'une question qui a occupé et occupe encore fortement notre actualité, ne serait-ce qu'au travers du débat sur la parité. Faire retour à l'histoire de la philosophie pour examiner la manière dont le xvii^e siècle se donne à lire comme la scène privilégiée de la Querelle des femmes, « le théâtre où s'est joué le discours sur l'égalité des sexes » (p. 12) : tel est le mouvement qui régit de manière conjointe dans cet ouvrage l'enquête philosophique et la généalogie de la question de l'égalité

des sexes, qu'il s'agit bien pour Elsa Dorlin de faire résonner dans l'actuel. Car le sérieux de sa réflexion est tout entier mis au service d'une exigence à la fois philosophique et politique, au regard de laquelle la controverse sur l'égalité des sexes est loin d'avoir été réglée par les conquêtes modernes du droit et réclame d'être pensée à nouveaux frais (ce à quoi s'emploie en particulier la troisième partie de l'ouvrage, « La croisée des chemins »).

À travers quatre philosophes — trois femmes et un homme : Marie de Gournay, Anna Maria Van Schurman, Gabrielle Suchon, François Poullain de la Barre —, l'auteur montre que l'égalité des sexes est avant tout un enjeu philosophique et que cette question renvoie, au-delà des polémiques qu'elle suscite et en-deçà de la problématique du droit et du fait, ni plus ni moins qu'à la question de la vérité en philosophie. En partant de l'idée qu'en exhibant la relativité et le caractère artificiel de la démonstration théorique de la différence (donc de l'inégalité) entre les sexes, ces quatre auteurs posent, chacun à leur manière, qu'on démontrera du même coup de manière indiscutable l'évidence de la thèse de l'égalité des sexes. Avant d'être « affaire de droit », l'égalité des sexes fut donc d'abord l'objet d'une démonstration, c'est-à-dire « affaire de logique » (p. 14).

Ce sont donc ces philosophes, qu'on pourrait qualifier de « mineurs », dans la mesure où tous les quatre sont ou peu connus (c'est-à-dire peu étudiés pour eux-mêmes) ou quasiment inconnus (telle Gabrielle Suchon), que Elsa Dorlin propose de réunir sous la bannière du féminisme, considérant qu'il constituent un « courant particulier » d'un féminisme « à dimension théorique », le « féminisme logique ». L'ouvrage s'emploie donc, au travers d'un ensemble d'analyses qui croisent les argumentations de chacun d'entre eux, à déployer les procédés logiques à partir desquels ces quatre philosophes fondent l'indubitabilité de l'égalité des sexes. Entre l'émancipation (par l'éducation, en particulier) et la domination (dans le mariage), entre l'identité et la différence, ou plutôt l'égalité et la différence, entre hommes et femmes, entre le préjugé et les artifices de la rhétorique, il y a lieu d'examiner selon

quelles procédures de rationalité ces quatre représentants de la philosophie du xvii^e ressaisissent la « belle question » (l'expression est de Poullain de la Barre) de l'égalité entre les sexes. Car leur intervention au sein d'un contexte où l'égalité et l'inégalité des sexes renvoient à un débat de grande ampleur au xvii^e siècle est tout entière à situer sur le versant de l'engagement philosophique — par contraste avec d'autres discours, tel celui des Précieuses — en tant qu'elle vise à promouvoir une « position d'objectivité » qui seule peut permettre de répondre à la domination effective des femmes à partir du moment où l'on a compris que celle-ci s'exerce d'abord et avant tout dans la sphère des savoirs.

À la radicalité théorique de leur combat, l'Histoire (de la philosophie, des idées et peut-être aussi l'histoire du féminisme à sa façon) a répondu par la violence de l'oubli et, à cet égard, le sous-titre de l'ouvrage d'Elsa Dorlin nous paraît particulièrement heureux : « Une philosophie oubliée du xvii^e siècle ». Sans doute, l'investigation rigoureuse de cet oubli d'un « féminisme de l'égalité » constitue t-elle le meilleur moyen de « s'élever contre une raison oublieuse de soi, au service de la domination et organisatrice de la représentation sociale des sexes » (p. 13) et nous offre t-elle l'ouverture nécessaire pour « penser le féminisme dans sa dimension philosophique » (p. 33), comme on pense la politique ou la morale.

Si notre contemporanéité, aux yeux d'Elsa Dorlin, « ne plébiscite que la parité » (p. 135), laquelle parité, si elle peut être rangée du côté d'un « féminisme pratique » n'en repose pas moins sur la reconnaissance de la différence essentielle entre femmes et hommes — ce en quoi elle suppose que l'égalité des sexes n'est plus une évidence —, peut-être s'agit-il aujourd'hui de nous réapproprier l'héritage de cette « philosophie féministe » du xvii^e siècle afin de promouvoir de nouvelles formes de résistance à la logique de la domination dont le coup d'envoi pourrait bien consister à « penser une résistance de l'égalité » (p. 117).

Mireille Delbraccio
ENS lettres et sciences humaines

Sexe et existence.

La philosophie de Simone de Beauvoir

Eva GOTHLIN, traduit de l'anglais par Michel Kail et Marie Ploux, pr face de Michel Kail. Paris, ditions Michalon, 2001.

Le sous-titre de cet ouvrage, *La philosophie de Simone de Beauvoir*, reflète l'ambition d'établir une fois pour toutes le statut de l'écrivain, dont on a voulu ignorer ou bien sous-estimer l'importance en tant que philosophe à part entière et non simple « disciple de Sartre ». *Le Deuxième sexe* est en effet l'ouvrage qui fonde la philosophie de Simone de Beauvoir. Celle-ci prend appui sur l'articulation de trois grandes écoles : l'hégélianisme, le marxisme et l'existentialisme phénoménologique. La problématique de la condition féminine, loin de servir de prétexte à cette synthèse, structure cette réflexion dialectique et lui donne son point d'aboutissement.

Loi des interprétations abusives de cet ouvrage, par les philosophes qui tentèrent d'y voir une simple application des théories sartriennes sur le thème du devenir existentiel de la femme, loin des critiques féministes des années soixante-dix qui y virent un reflet des théories patriarcales, Eva Gothlin se propose, non sans garder une distance critique, de faire l'analyse du *Deuxième sexe* en ménageant herméneutique et lecture féministe.

Sa démarche est claire et progressive, structurant son ouvrage en quatre parties : la première concerne les éléments hégéliens présents dans le système de pensée proposé par l'ouvrage, notamment la lecture faite par Kojève de la théorie de la reconnaissance qui permet à l'être de se constituer comme sujet ; la seconde partie concerne l'apport du marxisme et en particulier du concept de travail et de production ; la troisième partie aborde les éléments de la philosophie sartrienne de l'existence avec le concept de la liberté et celui de situation ; la dernière partie se propose de voir comment la philosophe met en rapport ces différentes théories pour fonder la sienne propre, une anthropologie, qui pose le problème de la spécificité de l'oppression subie par les femmes.

Les conclusions d'Eva Gothlin sont que Beauvoir démonte le mécanisme de l'oppression des femmes comme fondé sur une négation de l'être en tant que sujet. Cette négation de l'autre (avec une minuscule) effectuée par l'homme, empêche la femme de se constituer dialectiquement comme sujet. Elle est réifiée. Beauvoir voit dans ce processus la constitution de la femme comme l'Autre absolu, concept qu'elle forge à partir de celui de Hegel, incapable de se réaliser en tant qu'être volontaire.

Dans la perspective marxiste, qu'elle utilise pour fonder une historicité à ce devenir femme, elle souligne l'interdiction de l'accès au travail, se coupant de l'activité de production, seul moyen de se réaliser comme sujet. Elle n'étudie pas le processus d'aliénation que le travail génère mais en fait le seul moyen pour la femme d'accession à la liberté. Eva Gothlin souligne que Beauvoir s'est intéressée au marxisme avant Sartre et que cet apport conceptuel est tout à fait original.

Enfin, si Beauvoir utilise la théorie de l'existentialisme phénoménologique comme ossature de son œuvre, fondant son analyse de la condition féminine en particulier sur une théorie de l'expérience, elle n'en critique pas moins implicitement les concepts sartriens de liberté absolue et préfère voir la femme aliénée malgré elle plutôt que complice de cette aliénation. Elle voit d'autre part dans les relations inter-humaines moins de tensions fondamentales et de conflits que Sartre ne le fait.

L'objectif final d'Eva Gothlin est d'intégrer la critique du Deuxième sexe dans sa démarche analytique en dénonçant objectivement les aspects androcentrés de sa démarche et les difficultés qu'elle éprouve à échapper au naturalisme qu'elle réfute en théorie. Mais selon Eva Gothlin, il importe avant tout d'appréhender *Le Deuxième sexe* dans le contexte intellectuel de son époque (1949), alors qu'aucune théorie féministe n'était élaborée et qu'il ne pouvait y avoir d'outils critiques spécifiques servant à analyser le mécanisme d'une oppression. Beauvoir a eu le mérite de fonder historiquement l'approche de la condition des femmes

et de poser les jalons de la lutte féministe même si plus tard les théoriciennes durent s'affranchir des critères de pensée patriarcaux.

Mireille Brioude

*

* *

L'ouvrage de l'universitaire suédoise Eva Gothlin, *Sexe et existence*. La philosophie de Simone de Beauvoir, paru récemment aux éditions Michalon et présenté dans la préface comme un événement éditorial, se propose de poursuivre, mais de façon plus précise, plus scientifique et systématique, le travail entrepris par Michèle Le Dœuff dans *L'Étude et le rouet* (Le Seuil, 1989).

Il s'agit donc de montrer que Simone de Beauvoir, loin d'être une disciple de Sartre, intègre d'autres pensées philosophiques, notamment celles de Hegel et de Marx, en se distinguant à maints égards de Sartre. Il s'agit même d'aller plus loin que Michèle Le Dœuff en prouvant que Beauvoir doit être considérée comme une philosophe à part entière, alors que la philosophe française dressait le portrait d'une Simone de Beauvoir « philosophe formidablement cachée », « piégée » par Sartre.

Si le propos est louable et séduisant, force est de constater malheureusement, à la lecture, que l'analyse d'Eva Gothlin reste dans l'ensemble plutôt en-deçà des avancées apportées par l'ouvrage de M. Le Dœuff. En premier lieu de par sa forme : le texte ne nous permet pas d'oublier en effet qu'il s'agit d'une thèse, présentant les défauts du genre, lourdeur, formules stéréotypées, répétitions nombreuses, difficulté à articuler la progression de la pensée, chaque partie semblant être conçue comme formant un tout en soi. En outre, le fait que le texte français soit la traduction de la traduction anglaise du texte suédois ne contribue pas à apporter de l'allant au tout. L'ouvrage aurait gagné à être recomposé de façon à le rendre plus synthétique et plus dynamique.

La première partie s'attache à démontrer que *Le Deuxième Sexe* se démarque de l'existentialisme sartrien dans la mesure où « l'interprétation de Hegel par Beauvoir diffère de celle de Sartre » (p. 46). La thèse n'est pas nouvelle : c'était déjà celle de Michèle Le Dœuff. L'élément nouveau apporté par Eva Gothlin est la possible influence de Kojève sur l'interprétation beauvoirienne de Hegel, Raymond Queneau ayant publié en 1947, soit deux ans avant la parution de *Le Deuxième Sexe*, sous le titre *Introduction à la lecture de Hegel : leçons sur la phénoménologie de l'esprit*, les notes de Kojève et celles de ses étudiants, ainsi qu'un article du philosophe sur la dialectique du maître et de l'esclave. Ainsi Eva Gothlin substitue-t-elle, sans preuve véritablement convaincante, à l'influence de Sartre celle de Kojève, alors que Michèle Le Dœuff dépeignait avec brio la spécificité de l'approche beauvoirienne : sa « technique de réintroduction qui bouleverse la structure », sa façon de recevoir la philosophie doctrinale pour, à un certain moment, « décrocher et bifurquer », c'est-à-dire l'art de se libérer du carcan du système pour en transgresser les frontières, pour opérer des associations, des greffes, qui sont propres à la femme-philosophe.

Les troisième et quatrième parties s'embourbent dans la constatation, désormais bien établie par différentes études, des ambiguïtés, tensions et contradictions du texte beauvoirien, des « défauts » qui signalent la difficulté à articuler une pensée nouvelle puisque, il ne faut pas l'oublier, toutes les théories philosophiques dont héritent Beauvoir sont des théories androcentristes, faites par des hommes pour les hommes. On ne voit en rien, dans l'étude de Gothlin, émerger des concepts spécifiques à la pensée beauvoirienne ou radicalement détournés par elle, des idées-force qui attesteraient l'émergence d'une pensée propre, autre, et permettraient d'affirmer qu'est tenue la promesse faite dans l'introduction de dépeindre une philosophe à part entière. Il semble pourtant qu'il ait déjà été suggéré que les concepts d'altérité et d'ambiguïté puissent jouer ce rôle. La deuxième partie par contre, consacrée à l'influence de Marx, présente, bien que le sujet ait été

déjà exploré par Sonia Kruks, un intérêt réel en s'attachant à décrire l'importance de la pensée marxiste dans l'élaboration des thèses beauvoiriennes et la façon dont Beauvoir dépasse cependant le marxisme traditionnel. Elle nous donne en particulier les moyens de mieux comprendre l'appréciation négative de la maternité, que nombre de féministes ont depuis tant reprochée à Beauvoir, en insistant sur le fait que, si « le castor » conçoit la maternité comme reproduction et non comme production, c'est que, pour elle comme pour Marx, seule une activité consciente permet à l'être humain de transcender sa nature animale. On imagine alors qu'écrit à une autre époque, *Le Deuxième Sexe* aurait pu évoquer tout autrement la maternité devenue choix.

Il reste qu'on est parfois interloqué par certaines prises de position, comme par exemple l'insistance avec laquelle Eva Gothlin souligne que Simone de Beauvoir aurait « décrété qu'il est plus humain de risquer sa vie que d'en faire naître une nouvelle » (p. 322), en commentant une phrase du *Deuxième Sexe* (citée à la page 62) : « c'est pourquoi dans l'humanité la supériorité est accordée non au sexe qui engendre mais à celui qui tue ». C'est méconnaître que l'auteur n'exprime pas ici sa position personnelle, mais constate, dans cette partie de son œuvre d'ailleurs intitulée « Les faits et les mythes », un fait objectif. C'est surtout, comme tant d'autres études actuelles, isoler *Le Deuxième Sexe* du reste de l'œuvre et de l'œuvre de fiction en particulier; car la prise en considération de celle-là, qui inlassablement dénonce l'arrogance du « sexe qui tue », aurait permis d'éviter un tel contresens. Cela aurait peut-être permis en outre de mettre en lumière le fait que, si Simone de Beauvoir fait œuvre de philosophe, c'est avant tout en transgressant les limites traditionnelles de la philosophie, de ce qu'elle appelait les systèmes totalitaires de pensée, ainsi que les limites d'une discipline qui, trop souvent par le passé, a cherché à affirmer son identité en creusant le fossé entre elle et la littérature — fossé que Simone de Beauvoir justement franchit allègrement !

Françoise Rétif

*Les femmes à la conquête du pouvoir politique :
Royaume-Uni, Irlande, Inde*

Sous la direction de Martine SPENSKY, Bibliothèque du féminisme, L Harmattan, Paris, 2001

SOMMAIRE :

- Introduction, Martine Spensky.
- Milicent Garrett Fawcett et la National Union of Women's Suffrage Societies, Barbara Caine.
- Emmeline Pankhurst et la Women's Social and Political Union, June Purvis.
- À la redécouverte d'Alice Whelldon, Sheila Rowbotham.
- « Nous n'avons pas attendu de pouvoir voter » : la Women's Co-operative Guild et le processus législatif 1906-1914, Gillian Scott.
- Les institutrices : un double combat, professionnel et politique, Susan Trouvé.
- Le droit de vote comme récompense des « bons et loyaux services » des femmes britanniques pendant la première guerre mondiale ? Marie-Noële Bonnes.
- Parti politique ou organisation féminine indépendante ? Quel choix pour les électriciennes après 1918 ? Véronique Molinari.
- 1918-1928 : attentisme, transition ou changement chez les militantes du suffrage féminin, membres de la National Union of Societies for Equal Citizenship ? Myriam Boussahba-Bravar.
- « Timeo Danaos... » nationalistes et suffragettes en Irlande au début du siècle, Elisabeth Gaudin.
- Genre et prise de décision politique au niveau local à Londres et à Mumbai, Jim Barry.

Martine Spensky a déjà, en l'an 2000, dirigé un recueil d'articles sous le titre Universalisme, particularisme et citoyenneté

dans les Iles Britanniques, consacré à la notion de citoyenneté, au tissu complexe des droits des individus et des groupes dans leur relation à l'État. Stimulé par les controverses autour du « foulard », de la discrimination positive, de la parité hommes-femmes, cet ouvrage réfléchit sur les fondements et le parcours de la démocratie britannique, compte tenu de l'évolution des droits spécifiques de différents groupes, juifs d'Angleterre, catholiques d'Irlande, femmes de partout. Mais ce travail d'information et de démystification avait aussi comme déclencheur l'irritation de spécialistes de civilisation britannique confrontés à la conviction quasi générale en France de la supériorité du modèle républicain dans le domaine de la citoyenneté. Car, au pays de Descartes, on ne se prive pas d'opposer sur un mode manichéen des approches politiques différentes : ici un universalisme « éclairé » considéré comme infiniment supérieur au communautarisme dit « obscurantiste » outre-Manche.

Dans un tout récent recueil, Martine Spensky prend pour axe de réflexion les femmes dans les Iles Britanniques considérées, comme l'indique le titre, dans une perspective dynamique de lutte pour leurs droits sociaux et politiques. Rien de schématique dans ce propos. Au contraire, l'objectif poursuivi semble être de souligner la complexité et l'interaction des luttes et des mouvements divers. À la lecture des différentes études, on est frappé par les rapports compliqués et fluctuants d'organisations suffragistes telles que National Union for Women's Suffrage (NUWSS), Women's Social and Political Union (WSPU) avec les forces politiques, Independent Labour Party (ILP), parti libéral, syndicats. Repérer dans ces réseaux les courants idéologiques, nationalisme, welfarisme, libéralisme, socialisme exigeait aussi des analyses sophistiquées. Monographies (Emmeline Pankhurst, Millicent Fawcett, Alice Wheeldon, Eleanor Rathbone) et études d'organisations et de courants soulignent les croisements, les tensions, les conflits.

Dans une introduction bien charpentée, M. Spensky trace la perspective historique qui sert de toile de fond aux différents

chapitres. Elle définit aussi certains concepts en faisant notamment la distinction — pertinente — entre pensée féministe (déjà très élaborée dans l'œuvre des pionniers, Mary Wollstonecraft, William Thompson et Anna Wheeler) et le mouvement féministe, plus récent, surtout sous la forme de lutte pour le droit de vote. C'est aussi en précisant des notions (telles que « féminisme », intérêt général et particulier, « nature féminine », « universel ») utilisées diversement selon les groupes et les époques qu'elle tisse un lien entre les chapitres. L'époque considérée, 1897-1918, n'excède pas une vingtaine d'années, mais ce fut la plus militante du mouvement suffragiste. La difficulté de cette entreprise consistait à restituer la complexité des courants tout en initiant les lecteurs au labyrinthe du développement historique de la Grande-Bretagne, l'évolution du droit de vote censitaire, du mouvement ouvrier, de l'Empire, de l'autonomie irlandaise. Les distinctions entre le programme d'une association suffragiste « ancienne », luttant dans le cadre de la loi et de la respectabilité comme la National Union for Women's Suffrage (présidée par Millicent Fawcett) et la Women's Social and Political Union d'Emmeline Pankhurst, « militante » et activiste, recèlent peu de mystère. En revanche, il est plus difficile d'identifier les orientations de la « citoyenneté sociale » : « welfare feminists » ou maternalistes soucieuses de valoriser le féminin et, comme la Women's Cooperative Guild, de faire reconnaître le « maternage » comme un travail à rémunérer. Martine Spensky réussit — ce n'est pas une mince affaire — à situer ces mouvements dans leurs rapports avec l'état, exigences ou rejet libéral, dans leur problématique essentialiste ou égalitariste, et en temps de guerre, selon leur penchant vers le pacifisme ou l'ardeur patriotique. Les thèmes des chapitres illustrent la diversité des personnalités et des approches personnelles et politiques. Ainsi l'étude de Barbara Caine qui constate, par exemple, l'ambivalence de Millicent Fawcett, présidente de l'organisation suffragiste, NUWSS, et même paradoxalement sa sympathie envers le militantisme musclé et provocateur de la WSPU, dont bénéficia d'ailleurs son organisation. De même, si les bourgeoises suffragistes

londoniennes de la NWUSS (également de la WSPU) communiquaient difficilement avec les travailleuses du Nord de l'Angleterre, l'organisation n'était pas hostile aux militantes ouvrières radicales et comptait bon nombre d'ouvrières dans ses rangs. Cette relative ouverture n'empêche pas Mrs Fawcett et son organisation de célébrer la grandeur de la Grande-Bretagne et de soutenir impérialisme et patriotisme, comme d'ailleurs une bonne partie des militantes de la WSPU, à commencer par Emmeline et Christabel Pankhurst. À l'instar des pionnières américaines des droits des femmes pendant la guerre de Sécession un demi-siècle plus tôt, suffragistes et suffragettes britanniques dans leur majorité suspendirent les activités militantes pendant la durée des hostilités pour participer à l'effort de guerre. À l'inverse, Alice Wheeldon, redécouverte par Sheila Rowbotham, militait à la WSPU mais aussi dans un groupe révolutionnaire, le Socialist Labour Party, et dans un groupuscule anti militariste. Son parcours atypique éclaire les rapports entre syndicalisme militant, féminisme, opposition à la guerre. Un engagement multiple analogue faisait d'Arthur MacManus, militant syndical, le défenseur du suffrage féminin ainsi que de la cause nationaliste irlandaise. Les organisations ou groupes professionnels traités dans ce recueil se réclament généralement du suffragisme même si le droit de vote ne constitue pas nécessairement leur motivation première. Ainsi les femmes entrent-elles en nombre dans la profession d'institutrices à partir de 1870. Dès 1913, elles s'étaient syndicalisées en masse, représentant 50 % des effectifs du National Union of Teachers (NUT). L'exclusion civique se conjugait aux injustices professionnelles, (salaires moindres, relégation aux postes sans responsabilités) pour les pousser vers l'agitation politique soit aux côtés des suffragistes légalistes, soit des « militantes ». Elles se battaient aussi vigoureusement mais sans grand succès à l'intérieur de leur syndicat pour faire adopter des motions en faveur du suffrage féminin et de l'égalité des salaires. La réforme du divorce fut la première campagne de la Women's Cooperative Guild (WCG) qui recrutait surtout dans les classes laborieuses. C'est aux femmes mariées,

confinées chez elles, que s'adressait prioritairement la présidente, Margaret Llewellyn Davies, issue des classes moyennes, socialiste et communiste, nièce d'Emily Davies, pionnière pour le droit des femmes à l'enseignement supérieur. Militant aussi pour la revendication d'un salaire maternel, la WCG s'efforçait de politiser les femmes au foyer. Cette allocation revendiquée dès 1910 ne figurait pas dans le National Insurance Act de 1911. Il fallut attendre la fin des hostilités et le National Health Insurance pour que soit prévue une allocation de maternité, celle-ci étant toutefois versée au mari.

Parfois deux études se complètent et s'éclairent mutuellement. June Purvis esquisse le parcours d'Emmeline Pankhurst, passionaria héroïque et autocrate, tandis que Marie-Noëlle Bonnes retrace l'action des suffragistes pendant la première guerre, leur engagement aux côtés du gouvernement, leurs pressions en vue de l'obtention du droit de vote à la fin de la guerre ainsi que les attermolements des dirigeants pour octroyer certains droits politiques aux femmes sans perdre la face. La spécificité de l'histoire irlandaise, la polarisation des conflits dans la lutte pour l'indépendance imprima sa marque sur les revendications suffragistes dans ce pays. Élisabeth Gaudin montre bien comment, dans un contexte politique à dominante nationaliste et unioniste, le suffragisme ne pouvait évoluer que dans un espace restreint. Peu populaire, il provoquait l'ire des nationalistes irlandais ainsi que des incidents avec la WSPU. Les deux recueils dirigés par Martine Spensky contribuent à faire le point sur l'évolution des rapports de genre dans différents contextes sociaux et politiques, égalité homme/femme, citoyenneté des minorités de plus en plus importantes dans les pays européens, persistance de la discrimination sexiste. Féministes et civilisationnistes britanniques ne peuvent que se réjouir de la publication de ces études spécialisées qui éclairent des aspects peu connus des luttes politiques et sociales des femmes et des minorités dans la Grande-Bretagne des XIX^e et XX^e siècles.

Françoise Basch

Parutions

Dernières parutions de la collection « Bibliothèque du féminisme » chez L'Harmattan.

Rencontres entre artistes et mathématiciennes.

Toutes un peu les autres

Th r se CHOTTEAU et al., 2001, ouvrage illustr , 16 pages couleur, 184 p.).

Toutes un peu les autres est le fruit de rencontres entre artistes et mathématiciennes. Dans l'échange, dialogues, textes ou lettres, elles confrontent leurs expériences de recherche dans les domaines qui sont les leurs. Comment devient-on mathématicienne ? Pourquoi choisir les mathématiques ou les abandonner ? Comment élabore-t-on une sculpture ? Une structure sonore ? Un théorème ? Quels états émotifs, quels rapports avec le fait d'être des femmes, ces activités créatrices engendrent-elles ? Comment négocier des espaces de liberté dans un temps qui ne se plie pas à celui de la recherche ? Les réflexions d'une musicienne, de plasticiennes et de mathématiciennes éclairent certaines facettes de ces questions. Leurs interrogations croisées prennent appui sur des objets : les modèles géométriques et leurs somptueuses qualités sculpturales explorées par les artistes ; les cires anatomiques, dont le matériau malléable à loisir se prête à toutes les transmutations.

Le geste créateur, auquel ce livre richement illustré doit son existence, s'est prolongé au-delà de l'écrit. Il a aussi donné forme à une œuvre en cire, un autoportrait, et s'est déployé dans une composition de musique électroacoustique, « Dans les yeux des nomades », dont l'enregistrement accompagne le volume.

Le Prisme de la prostitution

Gail PHETERSON , 2001, traduit de l'anglais par N.-C. Mathieu, 216 p.

Bien que la prostitution soit le sujet central de ce livre et bien que la perspective théorique soit fonction de la réalité sociale des femmes qu'on appelle des prostituées, la problématique envisagée n'est ni le commerce du sexe ni l'oppression d'une catégorie de femmes, mais les concepts mêmes de « prostitution » et de « prostituée ». Ces concepts sont des instruments sexistes de contrôle social, inscrits de façon rigide et envahissante dans les pratiques légales discriminatoires, les biais de la recherche scientifique, les défenses psychiques, les préjugés et, au niveau le plus fondamental, dans les rapports entre les sexes.

Les droits de l'ensemble des femmes sont indissolublement liés aux droits des prostituées parce que le stigmate de putain peut s'appliquer à n'importe quelle femme pour disqualifier sa revendication à la légitimité et peut jeter la suspicion sur n'importe quelle femme accusée d'avoir pris une initiative dans le domaine économique et/ou sexuel.

Hélène Rouch

Les femmes dans la société française au XX^e siècle

Christine BARD, Armand Colin, 2001.

TABLE DES MATIÈRES :

- Les effets de la Grande Guerre
- Les reines du foyer de l'entre-deux-guerres
- Femmes au travail entre les deux guerres
- Femmes et politique entre exclusion et engagement (1918-1939)
- Changements culturels du premier 20^e siècle
- Des années noires à la Libération
- Femmes et politique depuis 1945

- Les transformations du second demi-siècle dans la vie privée
- Femmes et travail depuis la Libération
- Cultures, second 20^e siècle
- Conclusion

Le machisme à l'écran

Dirigé par Françoise PUAUX, préface de Gisèle Halimi, entretiens avec Breillat, Cabrera, Dubroux, Ferran, Buet, Crèvecoeur, Carr, etc., CinémaAction n° 99, Corlet-Tilrama, 2^e trim. 2001.

SOMMAIRE :

- Préface : Misogynie ou machisme au cinéma ? Gisèle Halimi.
- Préambule : Mort, le machisme ? Françoise Puaux.

I. Les racines du machisme

- Le séducteur : un macho comme les autres ? Martin O'Shaughnessy.
- Les forts des salles, Claude Aziza.
- Les soupirs de la sainte : des hommes et des femmes dans le cinéma des Italiens, Françoise Zamour.
- Matricide et cinéma, Elisabeth Jenny.
- Du bonheur d'être putain : de Buñuel à Blier, Nathalie Debrouse.
- Petit précis pornographique : le corps ouvert, Martine Boyer.

De quelques manifestations du machisme

- Madame porte la culotte, un contre-exemple made in USA ? Françoise Puaux.
- Les Françaises des années 50 : amoureuses tragiques ou poupées gonflables ? Geneviève Sellier.
- Hitchcock : des femmes disparaissent, Martine Joly.
- La femme-objet des années 50 : Marilyn made in U.S.A., B.B. made in France, Maïté Vienne.
- Hollywood : Que la force ne soit pas avec elle ! Michel Cieutat.

Ici et ailleurs

- En avoir ou pas... Macho de Juan José Bigas Luna, Nancy Berthier.
- Questions de genre, questions de sexe : les femmes dans le cinéma maghrébin, Michel Serceau.
- Le Japon des femmes : le machisme comme pyramide du plaisir, Daniel Serceau.
- Des pieds bandés à la Longue Marche : la difficile libération de la femme dans le cinéma chinois, Jean-Paul Aubert.

Ce qu'elles en pensent : entretiens avec des femmes cinéastes, par Françoise Puaux

- Jackie Buet, fondatrice et directrice du Festival de films de femmes de Créteil.
- Dominique Crèveœur, fondatrice et directrice du Festival du 1^{er} film.
- Louise Carré, productrice et cinéaste canadienne.
- Danièle Dubroux, Catherine Breillat, Dominique Cabrera, Pascale Ferran.

Ce qu'ils en disent : entretiens, par Françoise Puaux

- Jean-Claude Polack, psychanalyste.
- Alain-Yves Beaujour, scénariste, réalisateur.
- Jean-Didier Vincent, neurobiologiste

Le machisme en voie de disparition ?

- Le tournant des années 70 : féminisme et cinéma, Brigitte Rollet.
- L'homme déconstruit, le cas Woody Allen, Martine Chard-Hutchinson.
- Une misogynie très cinématographique : les femmes vues par Woody Allen, Alain Brassart.
- Les cinéastes françaises hors machisme, toutefois..., Françoise Audé.

Marchandes dakaroises entre maison et marché.
Approche anthropologique

Mireille LECARME, L Harmattan, collection tudes africaines, 270 pages.

L'analyse des rapports sociaux de sexe domine cette étude, que ce soit dans le cadre domestique ou marchand. La pluridisciplinarité s'est imposée : anthropologie de la quotidienneté, anthropologie économique, analyse de la conversation au marché (cf. la P.I.C. linguistique), anthropologie sociale et culturelle (femmes commodes où je ne me reconnais pas).

Le milieu observé est celui des poissonnières d'un quartier périphérique de Dakar (Sénégal), longtemps illicite. De mères à filles, du rural à l'urbain, quelle reproduction, quels changements ? Quelle perturbation les valeurs de la société marchande, le Code de la famille et l'État, enfin la dévaluation de 1994, introduisent dans les rapports de sexe / genre ? Du statut au contrat, de l'échange réciproque à l'échange négocié, rien ne va plus de soi... Pourtant, la croyance que la mère engendre l'avenir de ses enfants par sa conformité aux attentes sociales reste forte (cf. mon article « La « fatigue » des femmes, le « travail de la mère » en milieu populaire dakarais », in Femmes plurielles, sous la dir. de D. Jonckers, R.Carré, M.-C. Dupré, éd. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1999.

Mireille Lecarme



Cahiers du Genre

▲ N° 29 – 2000

Variations sur le corps

Coordonné par Pascale Molinier et Marie Grenier-Pezé

SOMMAIRE :

- Introduction, Pascale Molinier, Marie Grenier-Pezé.
- Les genres en athlétisme : hyperbole ou dépassement de la dualité sexuelle ? Judith Butier.
- Forclusion du féminin dans l'organisation du travail : un harcèlement de genre, Marie Grenier-Pezé.
- Différence par corps : les chirurgiennes, Joan Cassell.
- L'espace homosexué du rugby : le masculin en questions, Anne Saouter.
- Différence anatomique et reconnaissance du réel dans le travail, Christophe Dejours.
- Débat : À propos des films de Catherine Breillat.



bulletins de commande

Actes des journées de l'ANEF

Brochures disponibles au secrétariat de l'ANEF – 34, rue du Professeur-Martin
31500 TOULOUSE.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Cocher les brochures command es.

- Pouvoir, parité, représentation politique
- Femmes et mouvements de femmes face à la situation algérienne : analyses et solidarités.
- Etudes féministes, militantisme et mouvement des femmes.
- Les féministes face à l'antisémitisme et au racisme.
- Lien sexuel, lien social.
- Femmes, féminisme, féminité : représentations et ruptures.
- Féminisme et polar.

PRIX frais d envoi inclus

40 FF

Total de la commande : **FF**

Prière de joindre le règlement à la commande.



Statuts

Association Nationale des Etudes Féministes

ARTICLE 1 - Il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 18 août 1901, ayant pour titre : « Association nationale des études féministes » (ANEF). Son siège social est fixé à Paris : 9 bis, rue de Valence 75005. Il pourra être transféré sur simple décision du bureau.

ARTICLE 2 - L'association se propose d'être un lieu de réflexion, d'échanges et de confrontations. Elle se donne comme but principal la promotion des études et recherches féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre, notamment par :

- l'enseignement, la formation, la création et la recherche, dans et hors institution ;
- la diffusion et la valorisation de ces recherches et de ces problématiques au moyen de publications, colloques, séminaires, rencontres, annuaires... etc. ;
- la création d'enseignements féministes à tous les niveaux d'enseignements ;
- la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et privés d'enseignement, de formation et de recherches.

Ces buts seront réalisés par toutes actions nécessaires, y compris l'action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux.

L'association se donne également pour buts :

- la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres et la lutte contre les discriminations sexistes ;
- le maintien et le développement de relations d'échanges, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres ;
- le développement de liaisons avec les associations et les groupes nationaux ou étrangers, la participation aux réseaux européens et internationaux d'études féministes.

ARTICLE 3 - Peuvent devenir membres de l'association les femmes, sans distinction de nationalité, qui sont en accord avec les buts de l'association, et s'engagent à travailler à leur réalisation. Les demandes d'adhésion sont adressées au conseil d'administration.

L'association admet également, à titre d'associés, des groupes des institutions, et les individus qui soutiennent ses objectifs. La qualité de membre se perd par démission, non-paiement de la cotisation ou tout autre motif prévu au règlement intérieur.

ARTICLE 4 - Les ressources de l'association comprennent : le montant des cotisations, les dons, legs et subventions accordées pour le fonctionnement et la réalisation des buts de l'association dans les limites fixées par la loi.

ARTICLE 5 - L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration. L'ordre du jour est indiqué sur les convocation. La présidence est assurée par un membre du conseil d'administration.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le conseil d'administration, soit à son initiative, soit à la demande transmise au conseil d'administration du cinquième des membres.

ARTICLE 6 - L'assemblée générale est l'instance souveraine. Elle définit les orientations. Le conseil d'administration est élu pour 2 ans par l'assemblée générale des membres à jour de leur cotisation et dans un souci de représentativité des régions conformément au règlement intérieur. Il désigne en son sein chaque année un bureau formé au moins d'une présidente, une secrétaire, une trésorière, et suscite la mise en place de commissions responsables devant lui. Toutes les décisions du conseil sont prises de façon collégiale.

ARTICLE 7 - Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Il est destiné à préciser les statuts et à fixer les divers points non prévus par ceux-ci notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 8 - La révision des présents statuts ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'une proposition présentée à l'assemblée générale, soit par le conseil d'administration, soit par un cinquième des membres inscrits. Le vote ne pourra avoir lieu qu'à une prochaine assemblée générale qui sera convoquée sur cet ordre du jour. La décision est prise à la majorité des membres inscrits.

ARTICLE 9 - La dissolution de l'association est prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale convoquée sur cet ordre du jour et représentant la majorité absolue des membres inscrits. Une ou plusieurs liquidatrices sont nommées par cet assemblée et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.



Association **N**ationale des **E**tudes **F**éministes

BULLETIN D'ADHÉSION 2000

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :

J'ai pris connaissance des statuts de l'ANEF.

Signature :

Membre adhérent-e : 200 F (revenus mensuels inférieurs à 9 000 F)
300 F (revenus mensuels supérieurs à 9 000 F)
100 F (pour les étudiant-e-s – sur justificatif)
Membre associé-e : 300 F
Service du bulletin seul : 300 F (institutions)

L'adhésion est annuelle (année civile janvier-décembre) et inclut l'abonnement au Bulletin.

Règlement et bulletin d'adhésion ou d'abonnement à renvoyer à l'ordre de :
ANEF – 34, rue du Professeur- Martin 31500 TOULOUSE